

La crise du tourisme : c'est aussi une question de confiance

par Christine Rifflart

À l'heure où les pays se déconfinent et rouvrent leurs frontières[\[1\]](#), les professionnels du tourisme attendent le retour des visiteurs avec impatience et inquiétude. Les mois d'été affichent traditionnellement une activité record dans les secteurs de l'hôtellerie, la restauration, les transports, les loisirs, toutes ces activités de services ont gravement été impactées par les fermetures administratives et les mesures de confinement adoptées pendant les semaines passées. Aujourd'hui, la crise de la Covid-19 n'est toujours pas finie et la prudence domine dans les comportements. Les déplacements à l'étranger sont en grande partie différés, les vacanciers préférant rester dans leur pays. Dès lors, les recettes issues des visiteurs[\[2\]](#) étrangers ne rentreront pas ou peu cette année, mais les dépenses habituellement réalisées à l'étranger pourraient être réalisées dans le pays de résidence.

Le PIB du tourisme[\[3\]](#)

représente en moyenne 4,4 % du PIB des pays de l'OCDE en 2018. L'Espagne tient le haut du pavé avec un taux atteignant 12,3% du PIB espagnol. La consommation touristique intérieure représente cette année-là 12,8 % du PIB en Espagne, suivie de près par l'Italie et la France avec respectivement 8,9 % et 7,3 % du PIB. La reprise du tourisme est un enjeu majeur pour ces pays. Quelle peut être la perte économique en cas de non reprise du tourisme ?

Le déconfinement au niveau national comme préalable à la reprise du tourisme local

Après les 8 à 11 semaines de confinement, le retour à la libre circulation des personnes à l'intérieur des frontières nationales s'est progressivement amorcé dans les pays qui avaient mis en place de telles mesures. En France, les premières mesures de déconfinement ont débuté le 11 mai, avec des restrictions encore fortes et des déplacements autorisés seulement dans un rayon de 100 kilomètres. Depuis le 2 juin, la libre circulation est possible sur l'ensemble du territoire. Le déconfinement s'est achevé le 3 juin en Italie. Il a fallu attendre le 21 juin pour que l'Espagne rouvre ses provinces.

La levée des contraintes de déplacement constituait le préalable à toute reprise du tourisme domestique. Or, ce sont respectivement 190 millions de voyages de touristes français, 140

millions de voyages de touristes espagnols et 63 millions de voyages de touristes italiens, avec nuitées, qui ont été effectués dans le pays de résidence en 2018.

Les dépenses générées par ce tourisme domestique occupent une place importante dans les dépenses touristiques totales. En Espagne, elles atteignent 4,6 % du PIB. En Italie et en France, bien que leur poids soit plus faible dans l'économie (près de 4 % du PIB), elles représentent plus de la moitié des dépenses touristiques totales. En 2020, une part importante de ces dépenses potentielles n'aura pas lieu. D'une part, celle qui aurait dû avoir lieu pendant la période de confinement ne sera pas reportée sur les autres mois de l'année. Par ailleurs, même si les déplacements sont autorisés, de nombreuses manifestations sont annulées, notamment les événements culturels et le maintien des règles de distanciation dans les lieux touristiques réduit le nombre de visiteurs.

Le retour des touristes étrangers : un pari loin d'être gagné

Après la levée des barrières aux déplacements internes, le déconfinement des pays a constitué un autre préalable à la reprise du tourisme international. Si l'Allemagne a amorcé le processus dès le mois de mai, la réouverture des frontières intérieures de l'UE et de l'espace Schengen dans les pays qui avaient mis en place des mesures de contrôle s'est installée plus largement en juin. Le 3 juin, l'Italie a rouvert ses frontières, suivi le 15 juin par plusieurs autres pays européens et le 21 juin par l'Espagne (sauf celle avec le

Portugal). Au 1^{er} juillet, le mouvement s’amplifie et les frontières intérieures sont rouvertes entre la plupart des pays (notamment entre l’Espagne et le Portugal), avec encore quelques restrictions levées à la mi-juillet au Royaume-Uni, en Irlande, et dans les pays nordiques[4]. Par ailleurs, les frontières européennes s’ouvrent à une quinzaine d’autres pays, jugés suffisamment sûrs sur le plan sanitaire. Sont exclus de la liste les États-Unis et la Russie – et la Chine pour des raisons de réciprocité.

Tableau 1. Nombre de visiteurs en France, en Espagne et en Italie*

en millions, 2018	Tourisme domestique		Tourisme international			
	Touristes	Excursionnistes	Arrivées de non-résidents sur le territoire national		Sorties de résidents du territoire national	
			Touristes	Excursionnistes	Touristes	Excursionnistes
France	189,8	78,4	89,3	122,7	26,9	17,6
Espagne	139,9	285,5	82,8	41,6	16,4	3,3
Italie	62,9	82,4	61,6	31,7	33,3	27,8

Note : un visiteur résident pouvant faire plusieurs visites au cours de l’année dans son pays, le nombre de visiteurs peut dépasser largement le nombre de résidents du pays.

Source : OECD, Tourism demand surveys.

Cette réouverture des frontières a été jugée très favorable par les professionnels du tourisme, particulièrement dans les pays les plus visités. De fait, la France, première destination mondiale en termes d’arrivées touristiques, a reçu en 2018, 89,3 millions de touristes étrangers, suivie par l’Espagne avec 82,8 millions. L’Italie arrive en quatrième position avec 61,6 millions[5]. Si l’on rajoute à ces touristes, les visiteurs d’un jour (excursionnistes), ce sont alors plus de 200 millions de visiteurs étrangers accueillis en 2018 en France et environ 100 millions en Espagne et en Italie (tableau 1). Le Royaume-Uni et les pays limitrophes constituent une part très importante du

tourisme étranger. Les touristes britanniques représentent 15 % de la clientèle étrangère en France, 9 % en Italie et 22 % en Espagne, et les touristes allemands 22 % en Italie, et 14 % en France et en Espagne.

Différents scénarios liés à la confiance

Si ces touristes ne reviennent pas malgré la réouverture des frontières, cela représente un manque à gagner considérable. En 2018, les dépenses touristiques des non-résidents ont représenté 6,6 % du PIB en Espagne, 3 % en Italie et 2,7 % en France (tableau 2), les principales dépenses étant destinées à l'hébergement (entre un quart et un tiers des dépenses totales).

Si les voyages internationaux seront faibles cet été et probablement d'ici à la fin de l'année, la contrepartie est que ces visiteurs qui renoncent à partir à l'étranger prendront leurs vacances dans leur pays de résidence. Ils devraient alors s'ajouter aux flux de touristes domestiques. Pour autant, cela ne suffira pas à compenser le manque à gagner pour les professionnels car le nombre de résidents sortants est bien inférieur à celui des entrées de touristes étrangers en Espagne, en Italie et en France. En 2018, 33,3 millions de résidents italiens ont voyagé à l'étranger, 26,9 millions de résidents français et 16,4 millions de résidents espagnols. Dans ces trois pays, les dépenses touristiques de ces résidents voyageant

à l'étranger ont représenté 2 % du PIB domestique en 2018. En cas de substitution des dépenses entre les flux entrants des touristes non-résidents et les flux sortants de touristes résidents (on considère que le tourisme international est à l'arrêt complet mais que les touristes résidents dépensent localement), le manque à gagner pour l'économie serait de 4,6 % du PIB en Espagne, 0,7 % en France en 2018 et 0,8 % pour l'Italie (scénario 1 du tableau 2).

Tableau 2. Nombre de visiteurs en France, en Espagne et en Italie*

En % du PIB	Dépenses touristiques sur le territoire* en 2018**			Dépenses touristiques des résidents à l'étranger	scénario 1		scénario 2		scénario 3	
	par les résidents	par les non résidents	Total		Manque à gagner		Manque à gagner		Manque à gagner	
	1	2	3	4	5=1+4	5-3	6=1+0,2*2+0,8*4	6-3	7=0,5*1+0,5*4	7-3
Espagne	4,6%	6,6%	11,2%	2,0%	6,6%	-4,6%	7,6%	-3,7%	3,3%	-7,9%
Italie**	3,9%	3,0%	6,9%	2,1%	6,1%	-0,8%	6,2%	-0,7%	3,0%	-3,9%
France	3,8%	2,7%	6,5%	2,0%	5,7%	-0,7%	5,9%	-0,6%	2,9%	-3,6%

* Pour information, la consommation touristique intérieure est plus élevée: 12,8 % du PIB en Espagne, 8,9 % en Italie et 7,3 % en France. En plus des dépenses touristiques, elle inclut la consommation touristique non marchande.

** Pour l'Italie, les données portent sur l'année 2017.

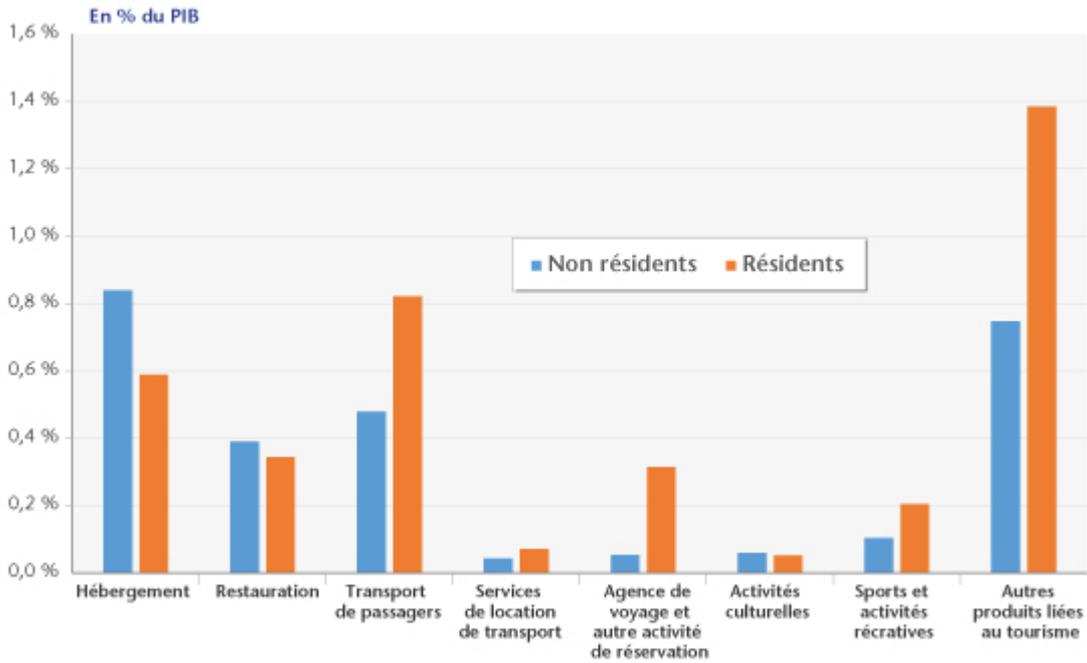
Sources : ISTAT, INE, OCDE.

Le manque à gagner serait évidemment moindre si une timide reprise du tourisme international s'amorçait. Dans le scénario 2, nous supposons que la réouverture des frontières permet de retrouver 20 % de la dépense effectuée habituellement par des visiteurs étrangers. Dans ce cas, l'économie domestique capterait aussi 80 % des dépenses faites par des visiteurs résidents qui habituellement partent à l'étranger. La perte s'élèverait alors à 3,7 % du PIB en Espagne mais serait à peine plus faible en Italie et en France que dans le scénario 1. La perte serait par contre beaucoup plus importante dans un scénario catastrophe si le tourisme

international était à l'arrêt et qu'une partie des résidents, en dépit du déconfinement, décidaient de rester chez eux pour des questions de prudence sanitaire. Sous l'hypothèse que les déplacements touristiques soient réduits de moitié (1 visiteur sur 2 renonce à bouger), le manque à gagner dans l'ensemble de l'économie attendrait alors près de 8 % du PIB en Espagne, 4 % en Italie et 3,5 % en France (scénario 3).

Dans tous les cas, les secteurs de l'hébergement surtout mais aussi de la restauration devraient être les plus frappés par la crise touristique (Graphique). En France, les touristes étrangers ont dépensé en 2018 plus de la moitié de leur budget dans ces services, ce qui n'est pas le cas pour les touristes domestiques, qui séjournent davantage en famille ou entre amis. D'autres secteurs par contre pourraient s'en sortir moins mal. En conclusion, les mesures de soutien prises par le gouvernement ne suffiront pas à éviter une crise majeure pour les entreprises liées au tourisme. Malgré le retour de l'autorisation de déplacements des personnes, la prudence face à la pandémie est un barrage bien plus important qui devrait perdurer encore plusieurs mois.

Graphique. Dépenses touristiques intérieures en France par secteurs, 2018



Source : OCDE.

[1] Les mesures de déconfinement et de reconfinement sont complexes et peuvent être modifiées rapidement compte tenu de l'évolution de l'épidémie. La note s'appuie sur les informations disponibles à la date de la publication.

[2] Par définition, on appelle visiteur un voyageur effectuant un voyage vers une destination différente de son lieu habituel pour un motif autre que de travailler dans le pays ou lieu visité. Un visiteur est un touriste si son voyage comprend une nuitée ; sinon, un visiteur est un excursionniste.

[3] Le PIB du tourisme correspond à la part du PIB générée par l'ensemble des secteurs en réponse à la consommation du tourisme intérieur

[\[4\]](#) La liste

des pays européens autorisés à entrer librement en Norvège et en Finlande n'est pas encore totale au 16 juillet.

[\[5\]](#) Derrière

les États-Unis, selon les données de l'OCDE.

Quel impact du confinement et de son intensité sur la croissance ?

[Sabine Le Bayon](#) et [Hervé Péléraux \[1\]](#)

Depuis la prise de conscience fin février dernier de la diffusion de l'épidémie de coronavirus hors de Chine, foyer initial de la pandémie, et la mise en place courant mars de politiques de confinement des populations dans le monde, le paradigme conjoncturel a radicalement changé avec des PIB attendus en forte baisse durant l'année 2020. Concernant le premier trimestre 2020, pour lequel une première estimation des comptes nationaux est disponible, et même si des révisions plus importantes que d'habitude sont à attendre, la croissance de l'activité économique paraît pouvoir être rapprochée des mesures de restriction

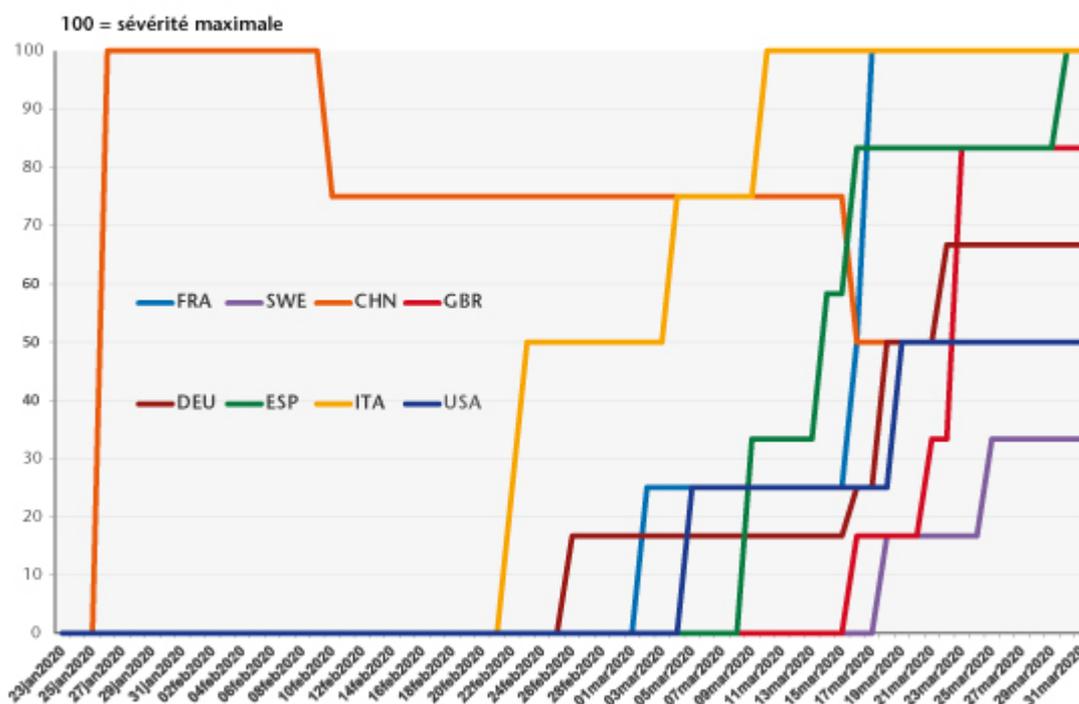
de l'activité prises au cours de la même période.

Compte tenu de la multiplicité des mesures de confinement et de leur nature qualitative, il est difficile de détailler l'ensemble des décisions prises et surtout d'exprimer leur intensité. Les chercheurs de l'Université d'Oxford et de la Blavatnik School of Government ont néanmoins proposé un indicateur mesurant la rigueur des réponses gouvernementales[2]. Cet indicateur tente de synthétiser les mesures de confinement adoptées dans 163 pays selon deux types de critères : d'une part la sévérité de la restriction pour chacune des huit mesures répertoriées (fermeture des écoles, des entreprises, limitation des rassemblements, annulation d'événements publics, confinement à domicile, fermeture des transports publics, restriction des voyages domestiques et internationaux) et d'autre part le caractère local ou national de chaque mesure dans un pays.

Au sein de l'ensemble des mesures répertoriées, certaines ont des effets directs sur l'activité, comme les fermetures, d'autres des effets plus diffus ou redondants, comme par exemple la limitation des rassemblements, le confinement à domicile ou les restrictions imposées aux activités événementielles. Parmi les mesures qui composent l'indicateur synthétique, deux nous paraissent avoir le plus d'influence sur l'activité : la fermeture des écoles (qui empêche l'activité des parents pour garder les enfants s'ils ne

télétravaillent pas) et la fermeture plus ou moins étendue des entreprises et des commerces. Selon la méthodologie conçue par l'Université d'Oxford, le degré de sévérité des mesures est caractérisé sur une échelle conventionnelle allant de 0 (mesure inexistante) à 3 ou 4 dans leur application la plus contraignante. Par ailleurs, selon qu'une mesure est nationale ou reste simplement localisée géographiquement, son impact sur l'activité peut être différencié, caractéristique que nous avons prise en compte [3]. Au final, nous avons reconstruit un indice de sévérité à partir de ces deux seuls critères en appliquant la méthodologie de l'Université d'Oxford pour obtenir un indicateur davantage ciblé sur les effets économiques du confinement (Graphique 1).

Graphique 1. Indices de sévérité combiné des fermetures d'écoles, d'entreprises et de commerces au 1^{er} trimestre 2020



Sources : T.Hale, S.Webster, A.Petherick, T.Phillips et B.Kira (2020), Oxford COVID-19 Government Response Tracker, calculs OFCE.

À partir de ces indicateurs, on peut juger de la sévérité des confinements par pays sous l'angle de la précocité de leur mise en œuvre et de la contrainte imposée par les mesures de fermeture et leur

généralisation (Tableau 1).

Après les premières mesures de confinement adoptées par la Chine courant janvier, l'Europe est rapidement devenue l'épicentre de la pandémie, conduisant les pays à prendre progressivement des mesures de fermetures. L'Italie a été le premier pays développé à prendre de telles mesures : localement dès le 22 février avec des fermetures très contraignantes dans une dizaine de communes, étendues le 8 mars aux régions de Lombardie et de Veneto, avant d'être généralisées à l'ensemble du pays dès le 10 mars.

Les autres pays européens ont suivi tour à tour pour freiner la propagation du virus face à la saturation des capacités hospitalières. L'Espagne et la France ont ainsi mis en place des mesures strictes de confinement. L'Espagne à partir du 9 mars localement puis le 16 au niveau national pour les écoles, et enfin le 14 mars pour la plupart des entreprises (mesure qui a été étendue le 30 mars à l'ensemble des entreprises non essentielles) ; la France à partir du 2 mars avec la fermeture d'une centaine d'écoles dans l'Oise et dans diverses villes (Normandie, ...), puis la fermeture nationale des écoles le 16 mars et la fermeture totale des entreprises non essentielles le 17 mars.

À l'autre

bout du spectre, la sévérité des fermetures d'entreprises est restée faible en Allemagne (fermeture simplement recommandée) et a été appliquée plus tardivement que dans les autres pays (le 22 mars). En revanche, la fermeture des écoles a été totale, avec une mise en œuvre en deux temps, à savoir des fermetures à l'échelon local dès le 26 février suivies d'une généralisation au pays le 18 mars. Quant au Royaume-Uni, le gouvernement a fait le choix de confiner plus tardivement, avec une fermeture des écoles le 23 mars[4]. La fermeture des entreprises a en revanche été concomitante de la France mais beaucoup moins sévère. Les États-Unis ont aussi conduit un confinement souple avec l'absence de mesures nationales au premier trimestre, même si ces dernières ont entraîné localement des fermetures totales d'écoles et d'entreprises non essentielles. Parmi les pays avancés, seule la Suède se distingue par l'absence de mesures fortes de confinement[5].

Tableau. Mesures de fermetures au 1^{er} trimestre 2020

a. Fermeture des écoles

Caractère local ou national	Mesures locales	Extension nationale	Sévérité des fermetures	Fermeture conseillée	Fermeture exigée pour certaines catégories	Fermeture totale exigée
Allemagne	26-févr	18-mars	Allemagne		26-févr	16 mars
Espagne	09-mars	16-mars	Espagne			09-mars
France	02-mars	16-mars	France			02-mars
Royaume-Uni		23-mars	Royaume-Uni			23-mars
Italie	23-févr	04-mars	Italie			23-févr
Suède		18-mars	Suède	18-mars		
États-Unis	05-mars		États-Unis			05-mars
Chine		26-janv	Chine			26-janv

1b. Fermeture des entreprises non essentielles

Caractère local ou national	Mesures locales	Extension nationale	Sévérité des fermetures*	Fermeture conseillée	Fermeture exigée pour certaines catégories de travailleurs	Fermeture totale sauf pour les commerces et emplois essentiels
Allemagne		22-mars	Allemagne	22-mars		
Espagne	09-mars	14-mars	Espagne	09-mars	14-mars	30-mars
France		17-mars	France			17-mars
Royaume-Uni		16-mars	Royaume-Uni	16-mars	21-mars	
Italie	22-févr	10-mars	Italie			22-févr
Suède		25-mars	Suède	25-mars		
États-Unis	19-mars		États-Unis			19-mars
Chine		26-janv	Chine			26-janv

*avec télétravail si possible.

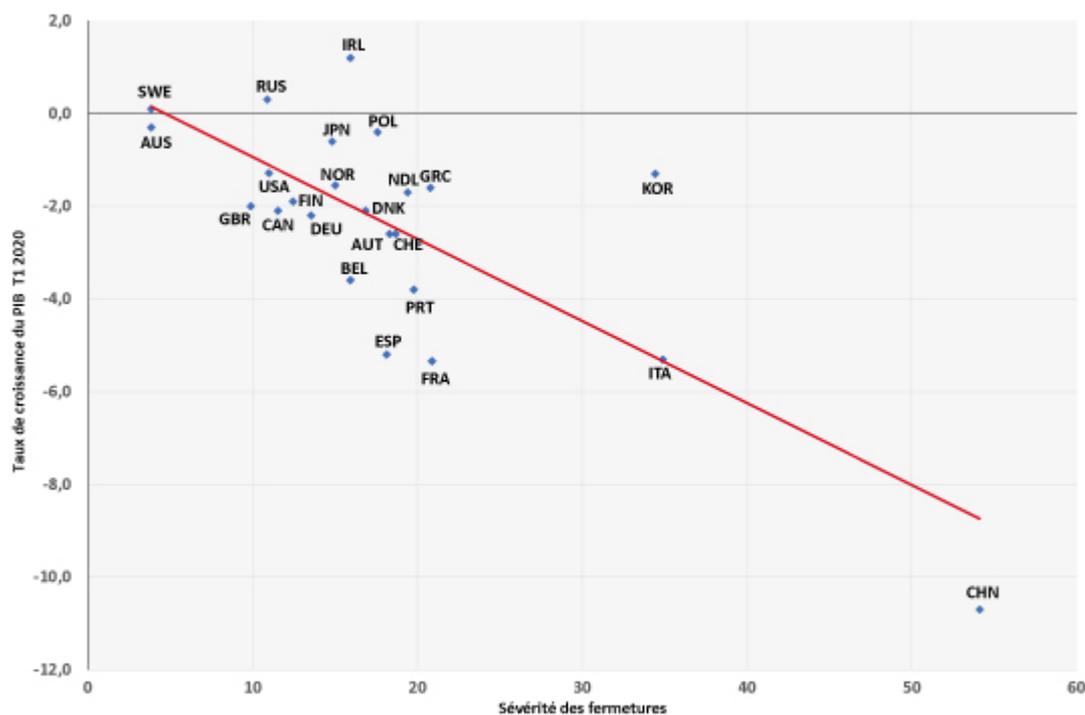
Source : Oxford COVID-19 Government Response Tracker.

Pour évaluer dans quelle mesure les politiques de confinement ont pu avoir un impact sur l'activité économique, nous nous sommes appuyés sur les indices de sévérité des fermetures (écoles et entreprises/commerces) calculés précédemment. Ces indicateurs, calculés en moyenne sur le premier trimestre, ont été rapprochés des taux de croissance du PIB sur la même période par le biais d'une corrélation. La corrélation établie ainsi apparaît clairement négative, avec un coefficient de corrélation de -0,76 (**Graphique 2**). Au vu du degré de sévérité des fermetures, on pourrait s'attendre à ce que certains pays révisent leur PIB à la baisse (Irlande, Pologne, Pays-

Bas, Grèce, Corée par exemple), et d'autres à la hausse (Espagne, France, Portugal, Belgique). Certaines révisions ont déjà eu lieu en ce sens entre la première version des comptes du premier trimestre publiée fin avril et celle publiée fin mai, de -5,8 à -5,3 % pour la France et de -4,7 à -5,3 % pour l'Italie[6]. En revanche, les États-Unis, la Suède et le Danemark affichent une évolution du PIB qui semble conforme à la sévérité des restrictions qu'ils ont mises en œuvre[7]. La Chine quant à elle, pays d'où est partie la pandémie, a passé plus des 2/3 du premier trimestre en confinement. Selon la première estimation, le PIB chinois a baissé de 10,7 % au premier trimestre 2020 en rythme trimestriel, soit nettement plus que les autres pays, ce qui semble en ligne avec l'ampleur du confinement qui y a sévi même si des révisions en hausse sont possibles.

Naturellement, cette corrélation reste imparfaite dès lors que les comportements des agents économiques peuvent être affectés autrement que par les mesures obligatoires. Par exemple, la crainte de la contamination peut ainsi repousser des achats impliquant des contacts sociaux même en l'absence de contraintes légales. De plus, le caractère anxigène de la crise peut pousser à la constitution d'une épargne de précaution.

Graphique 2. Corrélation entre la croissance du PIB au T1 2020 et l'indice de sévérité des fermetures



Sources : comptabilités nationales, Oxford COVID-19 Government Response Tracker, calculs OFCE.

[1] [Ce texte est issu du *Policy brief* « Évaluation de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement sur l'économie mondiale en avril 2020 », *OFCE Policy brief*, n° 69, 5 juin 2020.](#)

[2] [Voir Hale Thomas, Sam Webster, Anna Petherick, Toby Phillips, et Beatriz Kira \(2020\), *Oxford COVID-19 Government Response Tracker*, Blavatnik School of Government.](#)

[3] Les mesures locales ont été pondérées conventionnellement par 0,5 dès lors qu'elles peuvent avoir un effet sur l'activité globale.

[4] Le gouvernement avait initialement fait le pari de l'immunité

collective en
laissant se propager le virus au sein de la population.

[\[5\]](#) Il est à noter que ce pays a enregistré par ailleurs des résultats moins bons en matière de mortalité que ses voisins nordiques.

[\[6\] Voir sur ce point, Le Bayon S., Péléraux H., « Les comptes nationaux à l'épreuve du coronavirus », le Blog de l'OFCE, 12 juin 2020.](#)

[\[7\] Le chiffre agrégé pour la Suède masque toutefois des évolutions contrastées entre la demande intérieure qui a régressé et le commerce extérieur qui affiche une contribution positive ; voir sur ce point Dauvin M., Sampognaro R., « Suède et covid-19 : l'absence de confinement ne permet pas d'éviter la récession », le Blog de l'OFCE, 30 juin 2020.](#)

Le chômage partiel, outil crucial en temps de crise : une évaluation au mois

d'avril 2020

Par Département Analyse et Prévision, rédigé par [Céline Antonin](#) et [Christine Rifflart](#)

Le marché du travail a été frappé de plein fouet par la chute d'activité générée par la crise de la Covid-19. Dès la mi-mars 2020, les décisions d'urgence sanitaire prises pour endiguer la propagation du virus ont contraint les entreprises à s'ajuster. Les commerces non essentiels et les lieux recevant du public ont dû fermer mais plus largement, c'est l'ensemble des entreprises qui a dû faire face à ce choc d'ampleur inédite. Afin de protéger la structure productive et de soutenir le pouvoir d'achat, les gouvernements européens ont mis en place des mesures ciblées sur le marché du travail, d'ampleur inégalée – même au pire moment de la crise de 2008 – dans le but de mutualiser le coût économique et social de la crise. En particulier, les dispositifs de chômage partiel (ou activité partielle) indemnisant les salariés en cas de réduction temporaire de la durée du travail, permettent de limiter l'impact de la crise sur l'emploi. Sur la base du *Policy Brief 69* [\[1\]](#) rédigé par le Département Analyse et Prévision de l'OFCE, nous retraçons brièvement les conséquences de cette crise sur l'emploi au cours du mois d'avril et soulignons que l'impact final sur l'emploi salarié apparaît *in fine*, du moins en Europe, très faible au regard des pertes potentielles d'emplois liées à la crise, notamment grâce au dispositif du chômage partiel. Faute d'un dispositif similaire, les Etats-Unis connaissent de très fortes destructions d'emplois salariés.

La demande de travail

s'ajuste instantanément et intégralement à la baisse d'activité...

Le *Policy Brief 69* évalue l'impact économique de la pandémie sur l'économie mondiale en avril 2020, et notamment sur le marché du travail. L'analyse est menée sur les 5 grands pays de l'Union Européenne (Allemagne, France, Italie, Espagne et Royaume-Uni) et les Etats-Unis. Etant données la sévérité des mesures de confinement prises dans les différents pays, la chute d'activité aura été un peu moins violente aux Etats-Unis, en Allemagne et au Royaume-Uni – la valeur ajoutée ayant chuté de respectivement 22, 24 et 25 % en avril – qu'en France, en Italie et surtout en Espagne, pays dans lesquels la chute atteindrait respectivement 30 %, 32 % et 36 % sur un mois.

Face à un tel choc, nous supposons que les entreprises réduisent immédiatement leur demande de travail et ce, dans les mêmes proportions que la chute d'activité qu'elles enregistrent. Compte tenu de la structure productive de chacun des pays et d'un contenu en emplois particulièrement fort dans les secteurs directement frappés par les fermetures administratives (commerces, hôtellerie-restauration, loisirs), l'impact total est plus fort sur la demande de travail que sur l'activité, à l'exception de l'Allemagne, mieux protégée du fait de sa spécialisation dans l'industrie manufacturière (tableau). Cette caractéristique allemande rend l'ajustement au sein des entreprises, moins coûteux qu'ailleurs. Dans les 5 autres pays, les pertes potentielles d'emploi sont estimées à entre 30 et 40 % de l'emploi total en avril.

Tableau. Impact du choc de confinement sur la valeur ajoutée, la demande de travail et l'emploi salarié – avril 2020

En % du total	DEU	FRA	ITA	ESP	GBR	USA
Impact sur la Valeur Ajoutée	-24	-30	-32	-36	-25	-22
Impact sur la demande de travail	-24	-33	-34	-39	-38	-31
Impact sur l'emploi salarié	-4,4*	-0,9	-1,2	-3,1	-2,8	-14,6

* En Allemagne l'importance du choc sur l'emploi salarié s'explique par la destruction de 1,5 million de *Minijobs*, emplois salariés non éligibles au dispositif de chômage partiel: ceux-ci représentent les 4/5e des 4,4 % d'emplois salariés perdus.
Source : calculs OFCE.

... mais le chômage

partiel permet de limiter fortement les destructions d'emplois

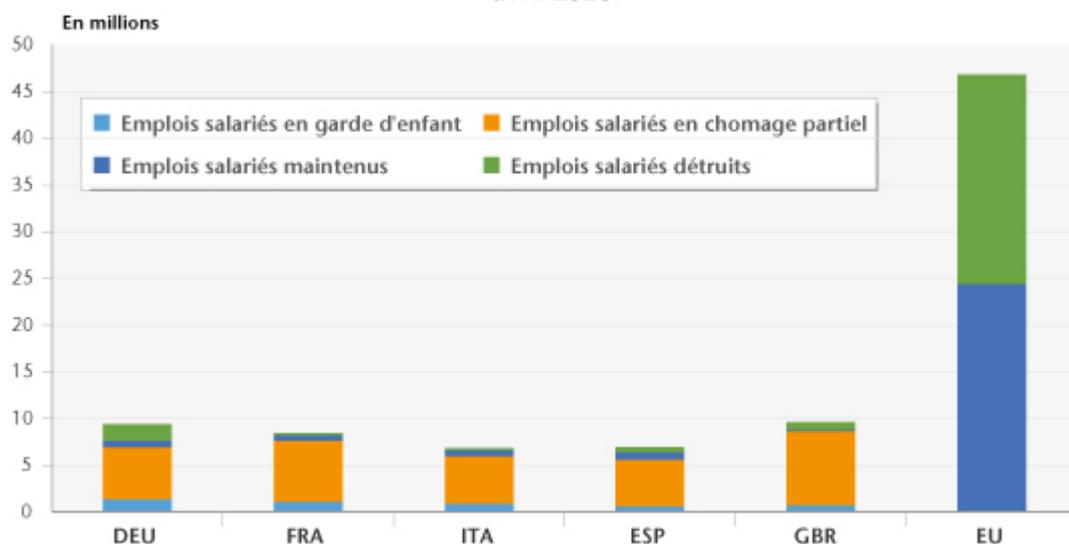
Dans ce contexte, les entreprises ont eu massivement recours au mécanisme de chômage partiel pour reporter leurs coûts salariaux sur l'Etat, d'autant que les conditions d'éligibilité sont larges (baisse d'activité liée à la crise, affiliation des salariés au régime de Sécurité sociale). Le taux de prise en charge par l'Etat est variable : il dépend à la fois du taux de remplacement et du plafond de compensation du salaire. Le taux de remplacement est plus ou moins généreux selon les régimes nationaux, et selon que les autorités se situent dans une logique de maintien du pouvoir d'achat ou dans une logique de revenu de subsistance (Italie, Espagne). La France répond à la première logique de maintien du pouvoir d'achat, avec un taux de remplacement d'environ 84 % du salaire net et un plafond de compensation élevé au mois d'avril. L'Italie et l'Espagne se situent davantage dans la seconde logique avec un plafond de compensation faible, de même que l'Allemagne, qui connaît un taux de remplacement faible (60 à 67 % du salaire net). Par ailleurs, se pose en Allemagne le problème des *Minijobbers*, qui bien qu'étant salariés ne sont pas couverts par l'assurance chômage, et sont donc exclus du dispositif de chômage partiel. Or, d'après nos estimations, 1,5 million de *Minijobbers*, soit 3,6 % de l'emploi salarié allemand, seraient affectés par les fermetures ou la chute d'activité

dans les secteurs où ils travaillent.

Malgré ces imperfections, le mécanisme d'amortisseur du chômage partiel a été une arme efficace pour permettre de sauver, au moins transitoirement, la grande majorité des emplois qui auraient été potentiellement détruits, (graphique). On estime que les pertes effectives d'emplois salariés concerneraient environ 1 % de l'emploi salarié total en France et en Italie et 3 % en Espagne et au Royaume-Uni. L'Allemagne qui rappelons-le, subit une chute d'activité moins forte que les autres pays européens, enregistre des destructions sèches d'emplois plus élevées du fait du poids des *Minijobbers* : ces derniers représenteraient 80 % des 1,8 million d'emplois salariés perdus.

Le rôle crucial du chômage partiel s'apprécie notamment à l'aune de la situation des Etats-Unis[2]. Le mécanisme de mutualisation du coût du travail n'existant pas (ou peu), il revient aux entreprises de gérer les conséquences de la crise : licencier ou assumer le coût financier de maintenir l'emploi. Selon le *Bureau of Labor Statistics*, les pertes d'emplois salariés enregistrées pour le mois d'avril atteignent 22,4 millions, soit 14,6 % de l'emploi salarié total. Elles représenteraient 48 % de la baisse de la demande de travail salarié par les entreprises selon nos hypothèses – ce qui suggère une forte rétention de main d'œuvre par les entreprises -, contre 3 % en France et en l'Italie, 8 % en Espagne et au Royaume-Uni, et 19 % en Allemagne (3,4 % hors *Minijobs*).

Graphique. De la baisse de la demande de travail salarié aux emplois salariés détruits
avril 2020



Note : les emplois salariés en garde d'enfants regroupent les familles monoparentales et biactifs avec enfants et qui ne peuvent pas avoir recours au télétravail. Ils excluent les salariés éligibles au chômage partiel et les personnels soignants dont les enfants sont pris en charge.

Sources : Eurostat, OIT, sources nationales, calculs OFCE.

[1]

<https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2020/OFCEpbrief69.pdf>

[2]

<https://www.ofce.sciences-po.fr/blog/quelle-information-tirer-des-chiffres-du-chomage-americain-sur-la-reprise/>

Suède et Covid-19 : l'absence de confinement ne permet pas d'éviter la récession

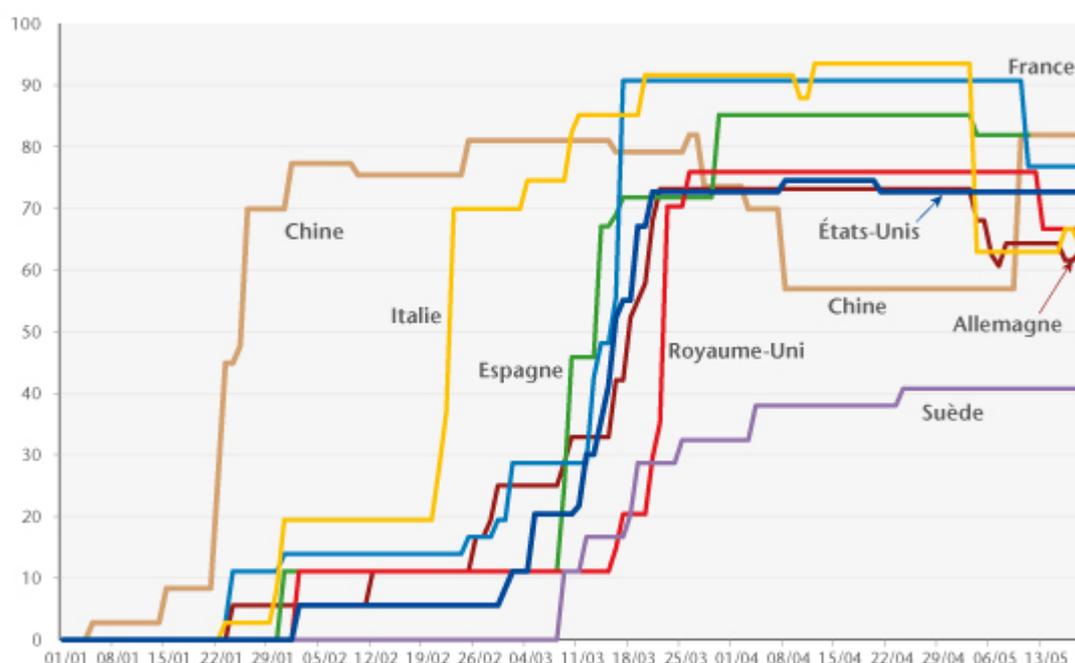
Par Magali Dauvin et Raul Sampognaro, DAP OFCE

Depuis l'arrivée de l'épidémie de Covid-19 sur le vieux continent, les différents pays ont mis en œuvre des mesures

fortes pour limiter les foyers de contamination. L'Italie, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni plus tard se sont distingués par des mesures particulièrement fortes, incluant notamment le confinement de la population ne travaillant pas dans des secteurs essentiels. *A contrario*, la Suède s'est distinguée par l'absence de confinement. Si les événements avec du public ont été bannis, comme dans le reste des grands pays européens, aucune décision de fermeture administrative de commerces n'a été décidée ni de contrainte légale sur les déplacements domestiques[1].

Compte tenu de la multiplicité des mesures et leur nature qualitative, il est difficile de détailler l'ensemble des décisions prises et surtout d'exprimer leur intensité. Les chercheurs de l'Université de Oxford et de la Blavatnik School of Government ont construit un indicateur mesurant la rigueur des réponses gouvernementales[2]. Cet indicateur montre bien la spécificité du cas suédois en Europe (Figure 1).

Graphique 1. Indice de sévérité



Source : T.Hale, S.Webster, A.Petherick, T.Phillips et B.Kira (2020). Oxford COVID-19 Government Response Tracker.

Les données de mobilité fournies par *Apple Mobility* offrent une image complémentaire de la sévérité des confinements selon les pays. Au moment où le confinement a été le plus fort, la mobilité automobile a été réduite de 89 % en Espagne, 87 % en Italie, 85 % en France et de 76 % au Royaume-Uni. La baisse a été moins forte en Allemagne et aux États-Unis (de l'ordre de 60 % dans ces deux pays). Enfin, la Suède aurait vu son trafic réduit de « seulement » 23 %. Si ces données sont à prendre avec prudence, elles donnent aussi un signal clair sur le timing et l'ampleur du confinement mis en place dans les différents pays et montre une nouvelle fois une exception suédoise.

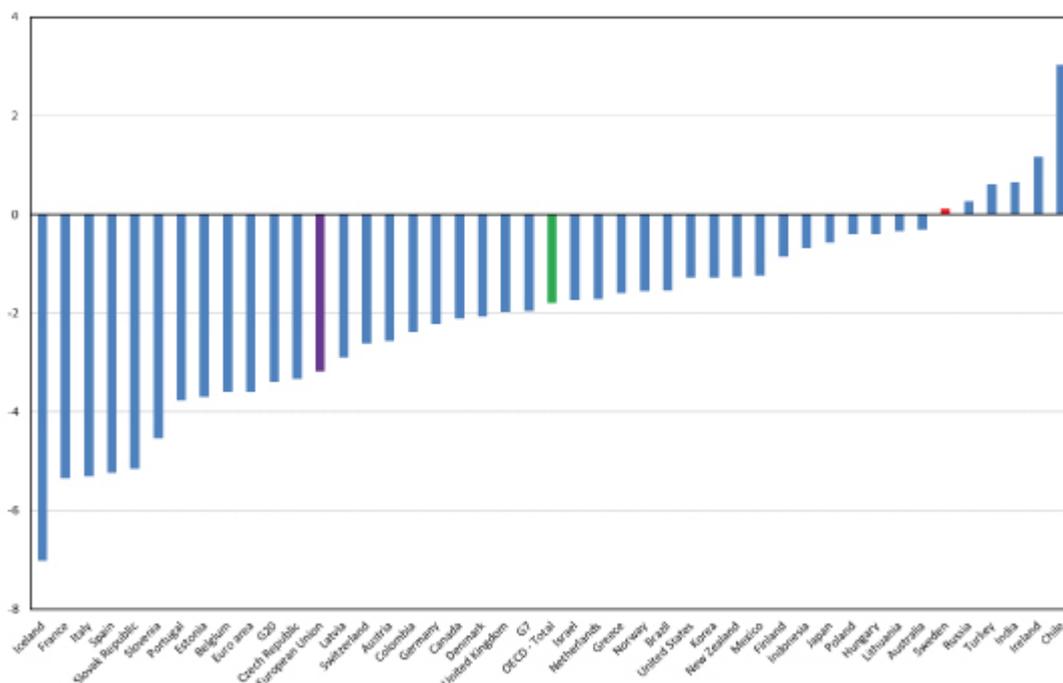
Au cours de la première quinzaine du mois de mai, les différents pays européens ont commencé à lever, progressivement, les mesures prises afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Le PIB suédois résiste au 1^{er} trimestre

Lors de notre évaluation de [l'impact du confinement sur l'économie mondiale](#) nous avons mis en avant la corrélation entre la baisse du PIB observée au 1^{er} trimestre et la sévérité des mesures mises en place pour lutter contre la Covid-19. Dans ce contexte, la Suède (en rouge dans la Figure 2) s'en sort nettement mieux que le groupe des pays membres de l'OCDE (barre verte) et surtout que le reste de l'Union Européenne (barre violette). Même s'il s'agit d'une première estimation,

le PIB a non seulement mieux tenu qu'ailleurs mais a même affiché une stabilisation (+0,1 %). Seuls quelques économies émergentes, peu touchées par la pandémie en début d'année (Chili, Inde, Turquie et Russie), et l'Irlande qui a bénéficié de facteurs exceptionnels auraient fait mieux au 1^{er} trimestre[3].

Graphique 2. Croissance du PIB au T1 2020



Source : OCDE.

La relative résistance du PIB en

Suède au 1^{er} trimestre semble suggérer que la Suède aurait trouvé un

arbitrage différent entre objectifs épidémiologiques et économiques par rapport

aux autres pays[4]. Or, ce

chiffre agrégé masque des évolutions importantes à garder en tête. Au

1^{er} trimestre, la stabilisation

du PIB suédois s'explique par la contribution positive du commerce extérieur

(+1,7 point de PIB) à la faveur d'exportations dynamiques (+3,4 % en volume),

notamment au mois de janvier avant que toute mesure sanitaire soit prise.

Au 1^{er} trimestre, la demande intérieure suédoise a pesé sur l'activité (contribution de -0,8 point de PIB de la consommation des ménages et de -0,2 point de PIB pour l'investissement) comme dans le reste de l'UE. Certes le choc sur la demande intérieure a été plus atténué qu'en zone euro où la consommation contribue négativement sur le PIB à hauteur de 2,5 points et l'investissement de 0,9 point. Néanmoins les recommandations de distanciation physique mises en œuvre en Suède auraient eu un impact non négligeable au cours du 1^{er} trimestre.

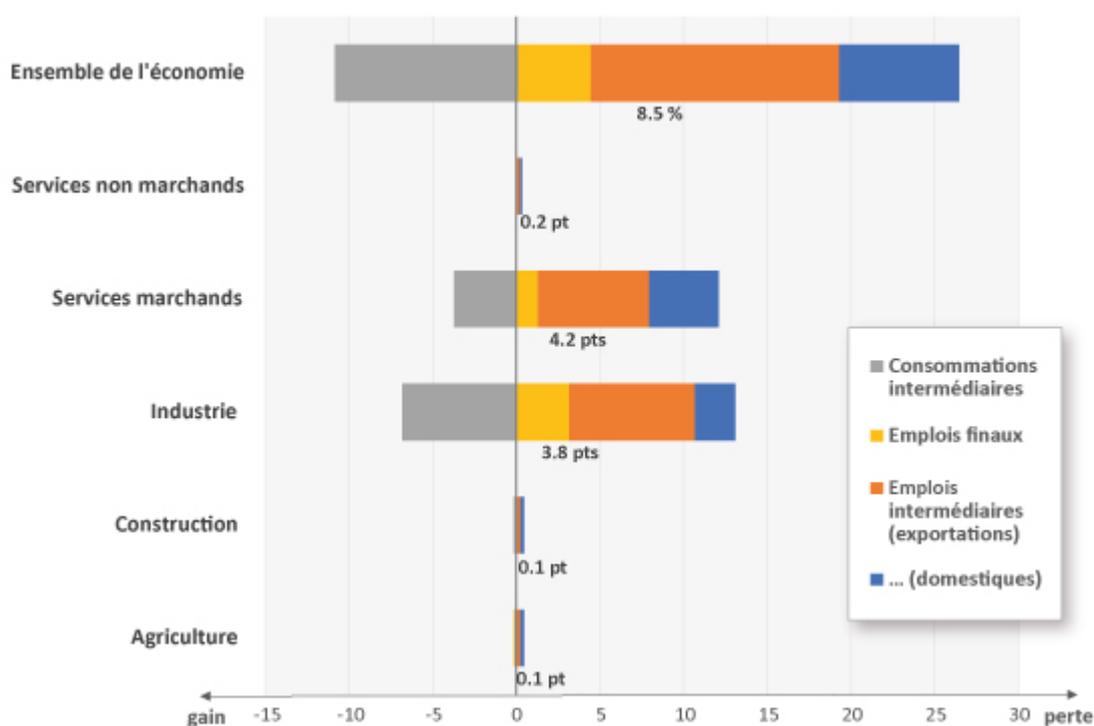
Dans un contexte global perturbé, la Suède ne pourra pas échapper à une récession

Si l'on fait l'hypothèse que l'absence de confinement et des fermetures administratives relativement limitées (au-delà des spectacles avec du public) ne créent pas de choc significatif de demande intérieure – ce qui semble optimiste au regard des données du 1^{er} trimestre- la Suède restera néanmoins fortement touchée par le choc de commerce mondial^[5].

Selon nos calculs, réalisées à l'aide des tableaux entrées-sorties issus de la World Input-Output Database (WIOD)^[6] et de notre estimation du choc de confinement du [Policy Brief 69](#), la valeur ajoutée devrait reculer de 8,5 points en Suède au mois d'avril du fait des mesures de confinement dans le reste du

monde. Le choc serait particulièrement fort dans l'industrie, il est semblable à celui que nous estimons au niveau mondial (-19 % et -21% respectivement). Sans surprise, l'*industrie du raffinage* (-32%), la *fabrication de matériels de transports* (-30%), de *biens d'équipements* (-20%) et la branche des *autres industries manufacturières* (-20%) se prennent de plein fouet l'arrêt de l'activité mondiale. Une part importante de la production étant destinée à être utilisée par les branches étrangères, les mesures de confinement prises au niveau mondial contribuent à la baisse de la production suédoise de près de 15 points au mois d'avril (Figure 3). Du côté des services marchands, le constat reste identique : l'exposition aux chaînes de production mondiales pénalise le *transport et entreposage* (-15%) et la branche des *services aux entreprises* (-11%). Finalement, la diffusion de l'impact des mesures de confinement passe principalement par le commerce intra-branche.

Graphique 3. Contributions à la baisse de la valeur ajoutée en avril en Suède



Sources : WIOT, calculs OFCE.

La faiblesse de l'industrie manufacturière, lestée par les échanges internationaux, semble

confirmée par les premières données dures disponibles. [Selon l'office statistique suédois](#), les exportations reculent de 17 % en glissement annuel, chiffre comparable avec la baisse du commerce mondial telle que mesurée par le CPB au cours du même mois (-16 % en volume). Dans ce contexte, la production manufacturière serait inférieure de 17 % au mois d'avril par rapport à son niveau un an plus tôt.

Que peut-on dire sur la demande intérieure au T2 ?

Dans un contexte d'incertitude généralisée, la demande intérieure peut rester pénalisée. En effet, les ménages suédois peuvent légitimement se questionner sur les conséquences sur l'emploi du choc – essentiellement industriel- décrit ci-dessus. Par ailleurs, la peur de l'épidémie peut dissuader des consommateurs à réaliser certains achats impliquant des fortes interactions sociales même en absence de contraintes légales. Que nous apprennent les données suédoises du début du 2^e trimestre à propos de la demande intérieure suédoise?

En Suède, la consommation des ménages a reculé au mois de mars (-5 % en glissement annuel). Pour rappel les consignes de précaution et les mesures de distanciation physique ont été instaurées le 10 mars. La baisse s'est accentuée en avril, après un mois

complet d'application des mesures (-10 % en glissement annuel). En effet, les mesures en place ont sanctionné les achats dans l'habillement (-37%), le transport (-29%), l'hébergement-restauration (-29%) et les loisirs (-11%). Si les données restent parcellaires, les ventes de détail du mois de mai, indicateur qui ne couvre pas la totalité du champ de la consommation suggère que les ventes restent sévèrement affectées dans les magasins d'habillement (-32%). Par ailleurs, les immatriculations de véhicules neufs ont poursuivi leur chute en mai (-15 % sur un mois et -50 % en glissement annuel). Dans l'attente de données plus récentes sur l'activité dans le reste de l'économie, le volume d'heures travaillées [\[7\]](#) au mois de mai reste très faible dans l'hébergement-restauration (-50 %), dans les services aux ménages et la culture (-18%) suggérant que des pertes d'activité fortes et durables peuvent être attendues.

Point positif, les données montrent une tendance à la normalisation des achats des ménages au mois de mai pour certains postes de la consommation. Comme dans d'autres pays européens, le rebond a été particulièrement fort dans l'équipement du ménage, secteur où les ventes de détail ont retrouvé leur niveau d'avant-Covid et dans l'équipement sportif alors que la consommation alimentaire reste soutenue.

Au final, les mesures sanitaires

prises en Suède depuis le début du confinement semblent proches de celles en place dans le reste en Europe depuis la levée progressive du confinement. Si les chocs sur la consommation de certains produits sont moins forts que ceux observés en France, on remarque que, dans le contexte de l'épidémie, certains postes de la consommation peuvent être sévèrement affectés même en absence de fermetures administratives. Au-delà du choc récessif importé du reste du monde, la Suède souffrirait aussi d'une demande intérieure qui devrait rester contenue particulièrement dans certains secteurs. Le cas suédois suggère que les secteurs liés à l'habillement, de l'automobile, de l'hébergement-restauration et les services aux ménages et activités culturelles pourraient subir un choc durable même en absence de mesure contraignante. Selon les données disponibles au mois de mai, ce choc pourrait amputer la consommation des ménages de 8 points de la consommation des ménages, ce qui représente 3 points de PIB. La persistance du choc dépendra de l'évolution de l'épidémie en Suède comme dans le reste du monde.

[\[1\]](#)

Le cadre institutionnel suédois permet d'expliquer en partie cette réponse différenciée, misant plus sur la responsabilité individuelle que sur la contrainte (voir

<https://voxeu.org/article/sweden-s-constitution-decides-its-exceptional-covid-19-policy>).

La faible densité de population pourrait aussi expliquer la différence de comportement vis-à-vis du reste de l'Europe mais pas par rapport à ses voisins scandinaves.

[2]

Cet indicateur tente de synthétiser les mesures de confinement adoptées selon deux types de critères : d'une part la sévérité de la restriction pour chaque mesure répertoriée (fermeture des écoles, des entreprises, limitation des rassemblements, annulation d'événements publics, confinement à domicile, fermeture des transports publics, restriction aux voyages domestiques et internationaux) et d'autre part le caractère local ou généralisé de chaque mesure dans un pays. Pour une discussion sur l'indicateur voir le [Policy brief 69](#).

[3] [Les](#)

[exportations très dynamiques en mars 2020](#) (+ 39 % en valeur) portées par une forte demande de produits pharmaceutiques et informatiques ont permis de contrebalancer la chute de la demande intérieure irlandaise au premier trimestre .

[4] Ce post

de blog ne porte pas sur l'efficacité des mesures suédoises en ce qui concerne le cantonnement de l'épidémie. La mortalité liée à la covid-19 en Suède serait

supérieure à celles des pays proches (Norvège, Finlande, Danemark) ce qui semble suggérer que la Suède a pris des risques supérieurs d'un point de vue épidémiologique. Ceci suscite des débats qui dépassent largement l'objet de ce post de blog mais qui méritent d'être soulevés.

[\[5\]](#) La contribution des échanges internationaux à la croissance peut être meilleur que prévue en lien avec les contraintes sur le tourisme international. En effet, en 2018 la Suède avait une balance touristique négative de 0,6 % de PIB (source : *OECD Tourism Statistics Database*) qui pourrait avoir un effet sur l'activité domestique si les voyages restent limités, notamment pendant l'été.

[\[6\]](#) Timmer, M. P., Dietzenbacher, E., Los, B., Stehrer, R. and de Vries, G. J. (2015), "An Illustrated User Guide to the World Input–Output Database: the Case of Global Automotive Production", *Review of International Economics.*, 23: 575–605

[\[7\]](#) Au mois de mai, le volume d'heures travaillées est en baisse de 8 % sur un an (après -15 %). En mai, le rebond des heures travaillées se retrouvent essentiellement dans l'industrie manufacturière et la construction. Dans les services marchands, le rebond est moins marqué voire inexistant.

Réflexions sur la dynamique des faillites : entre court et long terme

par [Jean-Luc Gaffard](#)

La crise économique issue de la crise sanitaire a un aspect particulier et immédiat : l'activité économique a été stoppée totalement et brutalement du fait d'une décision administrative prise par les pouvoirs publics. Il s'en est suivi un défaut de liquidité des entreprises pouvant les conduire à la faillite. Dans le même temps, cependant, les mesures de chômage partiel et le report des charges sociales ont permis de réduire significativement ce risque et de prévenir des baisses de salaires qui auraient entraîné l'économie dans la spirale de la déflation et de la dépression. Cette politique peut être présentée comme une réponse au dysfonctionnement des mécanismes de sélection de marché opérant pour partie au détriment des entreprises productives. Elle est complétée par l'octroi de prêts garantis par l'État dans certains secteurs et pour certaines entreprises qui poursuivent le même but à une échéance plus éloignée (*Policy Brief*, n° 73 de l'OFCE).

La situation ainsi créée conduit à interroger de manière renouvelée les mécanismes de sélection, les relations entre l'État et le marché, le rapport entre les

événements de court terme et les performances à moyen terme des entreprises. Un vieux débat peut resurgir qui est de savoir si, au-delà du très court terme, il est opportun de privilégier une démarche macroéconomique visant à stabiliser l'économie (à prévenir la dépression) ou de laisser la sélection de marché opérer un nettoyage des entreprises structurellement condamnées, le fameux « cleaning effect » que prônait Schumpeter à l'encontre de Keynes. Poser la question en ces termes, c'est inévitablement se rapporter à la nature du phénomène impliqué par la crise sanitaire. Est-ce un épisode extraordinaire et de ce fait transitoire signifiant que l'on s'attend à une fluctuation en forme de V ? Ou bien cet épisode, pour extraordinaire qu'il soit, vient-il se greffer sur une évolution déjà marquée par de profondes et réelles distorsions ? Dans le premier cas de figure, la dimension macroéconomique de court terme de l'intervention publique l'emporte dans l'attente d'un retour rapide à la normale dont l'un des aspects est le rétablissement d'un fonctionnement efficace de la sélection de marché. Dans le second cas de figure, une intervention purement conjoncturelle a d'autant moins de sens que ce qui est en jeu est bel et bien l'interaction entre court et long terme, un long terme qui ne saurait être réduit à l'existence d'un équilibre vers lequel l'on convergerait naturellement pourvu de laisser jouer les

forces du marché. On l'aura compris le débat reste ouvert, quoique dans des termes modifiés, entre tenants d'une analyse qui acceptent temporairement un gonflement des déficits publics en gardant leur confiance dans le rétablissement aussi rapide que possible de règles de neutralité monétaire et budgétaire, et tenants d'une analyse qui entendent reconnaître la complémentarité entre l'État et le marché dans une perspective de gestion récurrente des processus de destruction créatrice inhérents aux économies de marché. Le propos, en l'occurrence, n'est pas de restaurer le débat entre classiques et keynésiens, mais de le dépasser en établissant le lien qui existe entre phénomènes conjoncturels et structurels, la complémentarité entre politiques conjoncturelles et structurelles.

Initier ce dépassement suppose de partir du fonctionnement du marché et du mécanisme de sélection dont il est le siège en s'intéressant, non pas, d'entrée de jeu, à la confrontation courante des entreprises sur ce marché, mais à leur confrontation dans le temps au moyen de l'investissement, impliquant d'en considérer la dimension financière.

La sélection de marché s'inscrit dans deux effets. L'effet immédiat porte sur le contrôle des ressources et se traduit par leur réallocation entre les

entreprises

suivant leur niveau de compétitivité à un instant donné. Il n'est autre que

l'effet de nettoyage évoqué plus haut qui doit entraîner une augmentation de la

productivité et de la profitabilité de l'industrie, sans préjuger, au plan

macroéconomique, de la possible montée du chômage ou, plus exactement, en

imaginant que la réallocation en question va de pair avec une mobilité du

travail, fruit de la flexibilité des salaires, qui se dirige vers les emplois

les plus productifs. L'effet indirect porte sur la motivation (les

anticipations) de l'entreprise et relève de la création de ressources, et

concerne son comportement d'investissement. Il détermine la capacité de

l'entreprise de prévoir et de planifier.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il est possible de prévoir le futur seulement si des contraintes lient le futur au présent (Richardson 1960). Quand une entreprise planifie d'investir, elle doit pouvoir faire des anticipations fiables à propos des circonstances qui la concernent et, particulièrement, à propos des offres futures, aussi bien concurrentes que complémentaires (les informations de marché) (*ibid.*). Former de telles anticipations dépend de quantités de facteurs, en fait des modes de coordination mis en œuvre qui sont d'ordre organisationnel. Il peut s'agir de l'imperfection et la division des connaissances qui sont à la base d'une concurrence monopolistique. Il peut aussi s'agir d'arrangements contractuels à plus ou moins long terme, qui semblent relever d'imperfections de marché, mais sont en réalité des connexions incitant à investir en introduisant des contraintes ou des limites sur les investissements concurrents

et complémentaires dont le but est de prévenir l'excès des premiers et le manque des seconds (*ibid.*). Dans tous les cas, la structure de marché est naturellement imparfaite. Les prix ne jouent nullement le rôle de coordination qui leur est attribué dans la théorie de la concurrence parfaite : ils sont plutôt stables, garantissant l'ancrage nécessaire à la prédiction de la demande et facilitant la planification financière. Le mécanisme de sélection ne s'en trouve pas forcément affecté : il s'exerce dans le temps. L'intérêt public sera d'autant mieux servi par la coexistence de plusieurs entreprises entre lesquelles le mécanisme de sélection opère, si la structure de marché (les imperfections de marché) rend possible l'introduction de nouveaux produits et de nouvelles technologies plus fréquemment et à moindre risque.

Un tel mécanisme de sélection est étroitement dépendant de l'attitude des détenteurs de capitaux. Au regard de la situation actuelle, comme nous l'avons souligné, il est question, non seulement, de prévenir des difficultés de liquidité (de trésorerie) à court terme imposées par la réponse administrative à la crise sanitaire, mais aussi de se garder de mesures conduisant à un surendettement fatal des entreprises à moyen terme.

Pour que les entreprises puissent former des anticipations fiables et investir en conséquence, non seulement les structures de marché doivent être imparfaites, mais les arrangements conclus (y compris les contrats de travail à durée indéterminée) doivent être validés par l'engagement des

détenteurs de capitaux.

Cet engagement signifie que les entreprises doivent disposer de liquidités dans les montants et les moments requis par des décisions d'investissement prises en situation d'irréversibilité et d'incertitude. Un tel engagement est le fait des banques et des actionnaires dont le comportement s'inscrit dans un environnement institutionnel. Il appartient aux pouvoirs publics de fixer cet environnement et de procéder, le cas échéant, aux réformes nécessaires. Dans le cas qui nous occupe, des mesures spécifiques sont nécessaires en même temps que des réformes à portée générale. Compte tenu de la situation créée par la crise sanitaire, il est opportun que le soutien financier immédiat de l'État prenne la forme d'entrées au capital des entreprises concernées ou d'obligations convertibles en actions, précisément pour éviter un surendettement ultérieur source de d'illiquidité et d'insolvabilité. De telles mesures n'excluent pas, bien au contraire, de procéder aux réformes permettant de rendre patients les détenteurs de capitaux, qu'il s'agisse de se prémunir de l'activisme de certains fonds de placement en développant les actions de loyauté et contrariant les transactions financières à haute fréquence, ou de favoriser la banque dite de proximité plutôt que la banque de marché. Ce sont là autant de conditions pour que le mécanisme de sélection de marché fonctionne correctement

du double point de vue micro et macroéconomique.

Références

OFCE, 2020, « Dynamique des défaillances d'entreprises en France et crise de la COVID 19 », *Policy Brief*, n° 73.

Richardson G. B., 1960, *Information and Investment : A Study in the Working of the Competitive Economy*, Oxford, Clarendon Press. Réédition 1990.

Quelle information tirer des chiffres du chômage américain sur la reprise ?

par [Christophe Blot](#)

Alors que certains craignaient une envolée du chômage aux États-Unis et pronostiquaient un pic au-delà de 20 %^[1], les chiffres communiqués par le *Bureau of Labor Statistics* pour le mois de mai ont surpris. Selon les données d'enquête, le nombre de chômeurs a baissé de plus de 2 millions en un mois dans un contexte marqué par la levée progressive des mesures restreignant l'activité et la circulation des citoyens américains. Toutefois, les contraintes du confinement ont également affecté la collecte d'information auprès des

entreprises et des ménages et potentiellement biaisé l'estimation du taux de chômage. La baisse du chômage pourrait-elle être fallacieuse ? S'il ne fait aucun doute que l'économie américaine est en récession[2], il n'en demeure pas moins qu'il est crucial de savoir si le creux est passé ou si les États-Unis continuent à s'enfoncer dans la crise économique.

Après la plus forte hausse du chômage enregistré en un seul mois (+10,3 points, soit presque 16 millions de chômeurs supplémentaires), les chiffres pour le mois de mai faisaient craindre un nouveau record alors que les États n'assouplissaient que très progressivement les mesures de confinement. Selon les données des chercheurs de la [Blavatnik School of Government](#) de l'Université d'Oxford, l'intensité du confinement aux États-Unis serait même sur un plateau depuis fin mars. En l'absence de dispositif de chômage partiel et du fait d'une grande flexibilité du marché du travail, l'ajustement de l'emploi à l'activité se fait rapidement aux États-Unis. Les entreprises peuvent facilement licencier ou réduire le nombre d'heures travaillées de leurs salariés en cas de réduction de l'activité. Mais, la reprise se traduit également par une remontée rapide des embauches, les entreprises pouvant

facilement rappeler les salariés licenciés.[\[3\]](#) Les estimations publiées par le BLS le [5 juin](#) indiquent une amélioration de la situation avec une baisse de deux millions du nombre de chômeurs et un nombre record de créations d'emplois en mai estimées à plus 2,5 millions. Le rebond de l'activité serait donc plus précoce et plus rapide qu'anticipé même si le nombre de chômeurs restent à un niveau exceptionnellement élevé, dépassant les 20 millions de personnes contre moins de 6 millions en février. Néanmoins, les circonstances exceptionnelles ont modifié les conditions dans lesquelles les enquêtes servant à établir mensuellement la situation en termes d'emplois, de population active et de chômage, ce qui perturbe la fiabilité des statistiques depuis le début de la crise. Le *Bureau of Labor Statistics* a effectivement publié une mise en garde indiquant qu'en mai, le taux de réponse à l'enquête auprès des ménages était inférieur de 15 points à son taux habituel et qu'une partie des individus classés en emploi aurait probablement dû être considérés comme chômeurs. En effet, certains individus auraient déclaré être en emploi mais ne pas travailler. En l'absence de mécanisme de chômage partiel, ils auraient normalement dû être considérés comme chômeurs, ce qui n'a semble-t-il pas été le cas. Selon le BLS, ce problème de classification entre chômage et emploi pourrait représenter 3 points de taux de chômage supplémentaire. Notons cependant que ce biais avait déjà été signalé pour les deux mois précédents ce qui aurait

alors conduit à une sous-estimation du taux de chômage d'un point en [mars](#) (5,4 % au lieu de 4,4 %) et de 5 points en [avril](#) (19,7 % au lieu de 14,7 %).

Selon [James](#)

[Hamilton](#), professeur à l'Université de Californie, d'autres biais

viendraient s'ajouter à ces estimations du chômage. Pour le mois de mai, il

avance un taux de chômage plutôt proche de 20 %. Il note qu'en plus d'une

mauvaise répartition des individus entre chômage et emploi, il se pourrait que certains

individus soient à tort considérés en dehors de la population active. C'est le

cas notamment lorsque les individus sans emploi déclarent ne pas avoir

entrepris de démarche pour trouver un emploi pendant la période de référence,

condition nécessaire pour être comptabilisé au chômage. Depuis le mois de

février, l'enquête indique une baisse de la population active de 4,7 millions

de personnes. Les conditions économiques ont probablement découragé une

fraction des individus sans emploi à rechercher activement un emploi[4]. Mais,

avec la fin du confinement, une partie d'entre eux pourrait à nouveau rechercher

activement un travail mais sans garantie d'en retrouver un à court terme si

l'activité économique reste inférieure à son niveau d'avant-crise pendant plusieurs

mois, voire plusieurs trimestres. La baisse de la population active pourrait

être moins importante conduisant mécaniquement à sous-estimer

le taux de chômage de 1,6 point[5]. [Coibion, Gorodnichenko et Weber](#) (2020) indiquent néanmoins qu'il y a une proportion relativement plus élevée qu'en période normale d'individus déclarant ne pas avoir recherché d'emploi parce qu'ils faisaient le choix de prendre leur retraite.

Par ailleurs, Hamilton observe généralement un biais dans les réponses aux enquêtes selon que les individus sont ou non interrogés pour la première fois[6]. Le taux de chômage des personnes n'ayant jamais été interrogées est généralement plus élevé mais serait probablement une meilleure estimation du chômage. Enfin, il apparaît que le BLS n'a pu enquêter certains individus en mai. Or, il semble que les personnes n'ayant pu être interrogées un certain mois (*m*) mais pouvant être interviewées le mois suivant, ont un taux de chômage 1,7 fois plus élevé que celles ayant été contactées deux mois consécutivement. Ces deux facteurs contribueraient pour 1,9 point de taux de chômage supplémentaire. La prise en compte de ces différents éléments suggère donc un taux de chômage de 19,8 % au lieu de 13,3 %. Notons cependant que ces biais ont sans aucun doute également affecté les estimations du taux de chômage pour les deux mois précédents. La baisse du chômage ne serait donc pas nécessairement fallacieuse mais, dans tous les cas, le niveau du chômage resterait à un niveau qui

n'avait sans doute pas été observé depuis la Grande Dépression.

Un autre indicateur conduit à relativiser l'amélioration sur le marché du travail. Depuis le début de la crise, une attention particulière a été portée aux nouvelles demandes d'inscription au chômage qui avaient atteint des niveaux jamais observés. Ainsi, dès les premières mesures de restriction de l'activité, la semaine du 21 mars, le Département du Travail a enregistré 3,3 millions de nouvelles demandes d'indemnisation. Le pic a été atteint la semaine suivante avec 6,8 millions de demandes supplémentaires. Ce chiffre a reculé depuis mais reste toujours à des niveaux qui n'ont pas été observés même au plus fort de la récession de 2008-2009 (graphique 1). En moyenne, depuis le 2 mai 2019, ces demandes d'indemnisation supplémentaires s'établissent à 2,1 millions contre moins de 220 000 sur la même période de 2019. Au plus fort de la récession de 2008-2009, la moyenne s'élevait à 653 000. Ce chiffre ne permet pas de déduire le chiffre du chômage puisqu'il s'agit uniquement de demandes d'indemnisation. Or, tous les demandeurs ne seront pas forcément comptabilisés comme chômeurs et il se peut par ailleurs que certaines personnes sortent aussi du chômage. Néanmoins, il témoigne du fait que le marché du travail est loin d'un fonctionnement normal ou même d'un fonctionnement caractéristique d'une récession

aussi forte que celle de 2008-2009 qui, jusqu'à la crise du coronavirus, était la récession la plus forte depuis la Seconde Guerre mondiale. Si certains individus retrouvent leur emploi, tout indique que d'autres sont encore nombreux à le perdre !

Graphique 1. Nouvelles demandes d'indemnisation en ...



* Le pic de nouvelles demandes d'indemnisation pendant la récession de 2008-2009 a été observé entre le 14 février et le 4 avril 2009.

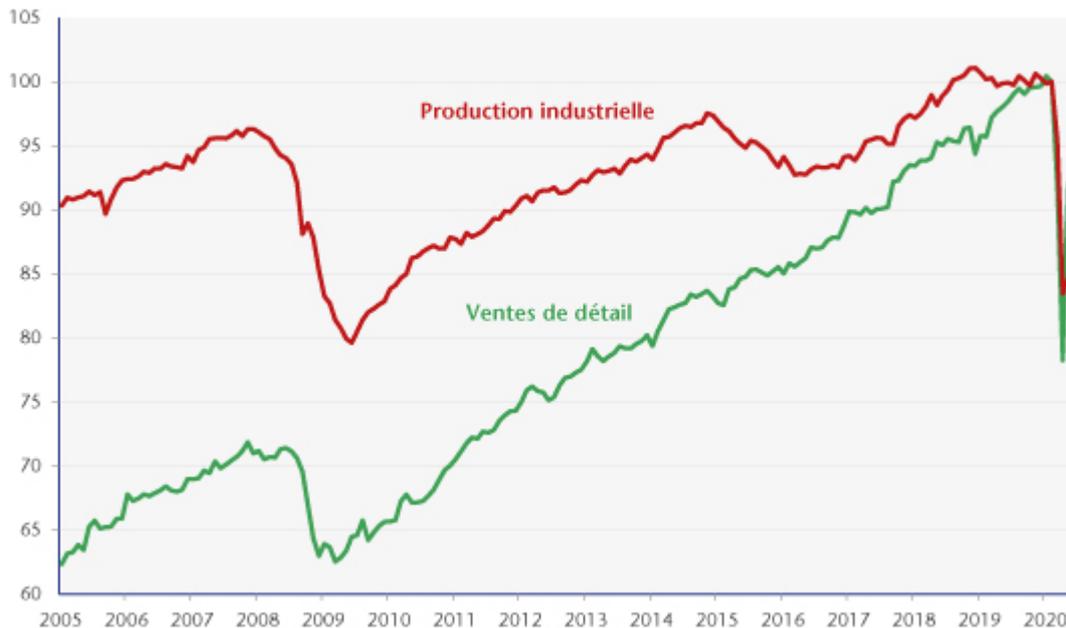
Source : Département du Travail.

Notons toutefois qu'en dépit de ces réserves, d'autres indicateurs conjoncturels suggèrent que le pire de la crise pourrait être passé. D'une part, l'indice de production industrielle a amorcé un rebond très léger en mai avec une hausse de 1,4 % (graphique 2). Le niveau reste néanmoins plus de 15 points inférieur à celui de février. Si reprise il y a, elle serait donc très modérée et le niveau de production est de toute évidence bien inférieur au potentiel. Fortement impactées par la fermeture des commerces non essentiels, les ventes de détail

s'étaient repliées de 14,8 % en avril après une première chute de plus de 8 % observée dès le mois de mars. En levant progressivement ces restrictions, le rebond a été direct et les ventes ont progressé de 17,7 % en mai, se situant néanmoins 8 points en-dessous du niveau observé en janvier. La reprise de l'emploi et la baisse du chômage seraient donc cohérentes à l'aune de ces indicateurs.

La situation économique est donc probablement ambivalente. Le pire de la crise est peut-être passé mais il est encore prématuré pour en conclure qu'un rebond, même important, effacera rapidement les effets de la crise. Aujourd'hui, ni le [CBO](#) (*Congressional Budget Office*), ni les membres du [FOMC](#) (*Federal Open Market Committee*) ne considèrent que les pertes de PIB seront totalement effacées en fin d'année 2021. Enfin, au-delà du rebond se pose la question des éventuelles cicatrices de la crise qui pourraient durablement affecter le marché du travail et probablement surtout les personnes les plus vulnérables.

Graphique 2. Évolution de la production industrielle et des ventes de détail



Sources : Census Bureau, Réserve fédérale.

[1] C'est le cas notamment de Jerome Powell, le président de la banque centrale américaine : <https://www.cnbc.com/2020/05/17/powell-says-jobless-rate-could-top-30percent-but-he-doesnt-see-another-depression.html>.

[2] Selon le [NBER](#), la crise de la Covid-19 aura mis fin à la plus longue phase d'expansion enregistrée par l'économie américaine depuis 1857.

[3] Les enquêtes auprès des ménages font apparaître la notion de « licenciement temporaire » lorsque les individus considèrent qu'ils sont susceptibles d'être rappelés par leur employeur dans un délai de six mois. Notons que même si une date de reprise éventuelle a pu être communiquée par l'employeur, cette déclaration reste purement indicative et n'engage ni l'employeur ni le salarié.

[4] En général, les individus déclarent ne pas être en

recherche active d'emploi parce qu'ils sont dans l'incapacité de travailler pour raison de leur état de santé ou pour s'occuper d'un enfant ou parce qu'ils partent en retraite ou n'ont pas besoin de travailler. Ils sont proportionnellement peu nombreux à se déclarer explicitement découragés.

[5] Hamilton estime ce chiffre à 2,7 millions de personnes. Il résulte du fait que d'une enquête à la suivante, des individus se déclareraient initialement en dehors de la population active puis, le mois suivant, avoir été en recherche d'emploi – et donc au chômage – depuis plusieurs semaines.

[6] Ce phénomène d'attrition a également été identifié pour la France par [Davezies et d'Haultfœuille](#) (2011).

Observe-t-on une amélioration de la production industrielle en mai ? Une réponse à partir de l'analyse de la consommation d'électricité

par [Eric Heyer](#)

En indiquant une chute de plus de

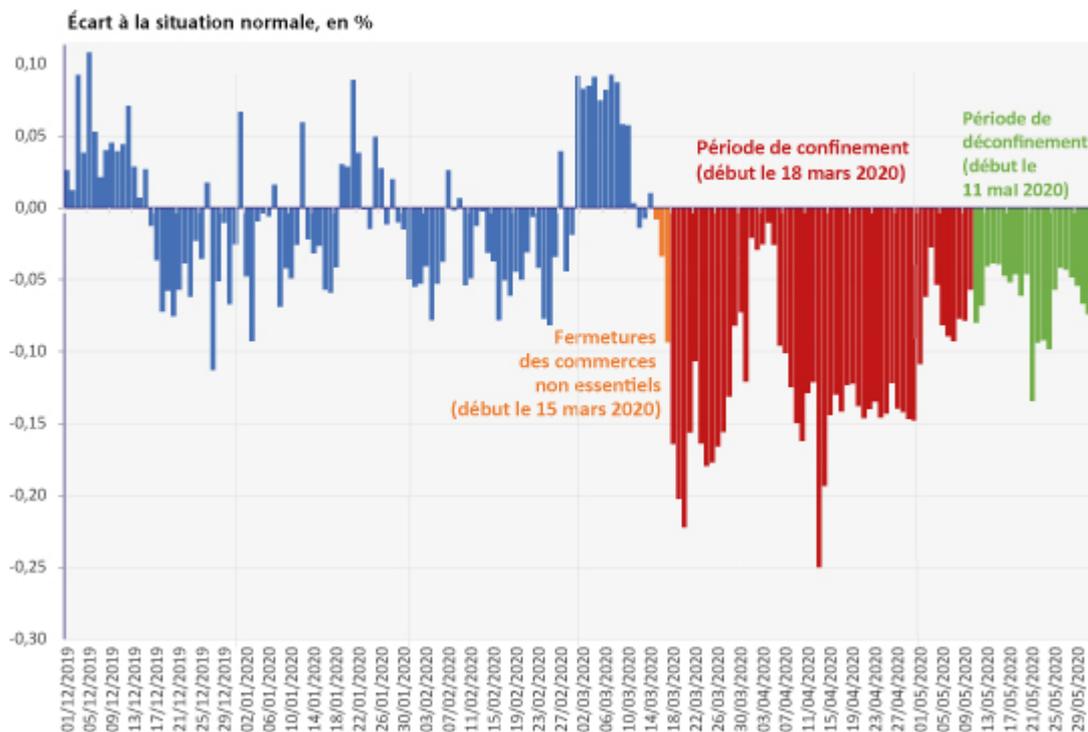
21 %, les chiffres de la production dans l'industrie manufacturière pour le mois d'avril, [publiés par l'INSEE le 10 juin](#), ont douché l'espoir entretenu par les [enquêtes de la Banque de France](#) d'un effondrement de moindre ampleur par rapport au mois de mars.

Ce résultat en forte baisse est en revanche en ligne avec [l'analyse que nous faisons le mois dernier](#) à partir de la consommation totale d'électricité en France. Une fois purgée des effets saisonniers, des jours fériés, des aléas météorologiques (écart entre la température journalière et la normale saisonnière) et des gains d'efficacité énergétique, il apparaissait très clairement que la consommation d'électricité observée depuis le début du confinement se situait très en deçà de sa valeur attendue, dont la raison pourrait être une moindre utilisation des équipements productifs. Sur la base d'une relation économétrique, nous avons anticipé une baisse de l'IPI de plus de 18 %, confirmant le caractère inédit de la crise depuis la création de cet indice et infirmant tout début d'amélioration de la situation dans l'industrie en avril (graphique 3).

Les données ([Réseau de Transport d'électricité](#)), observées au cours du mois de mai indiquent

que cette consommation est restée, malgré le déconfinement, encore très nettement inférieure à celle attendue en période normale d'activité (graphique 1).

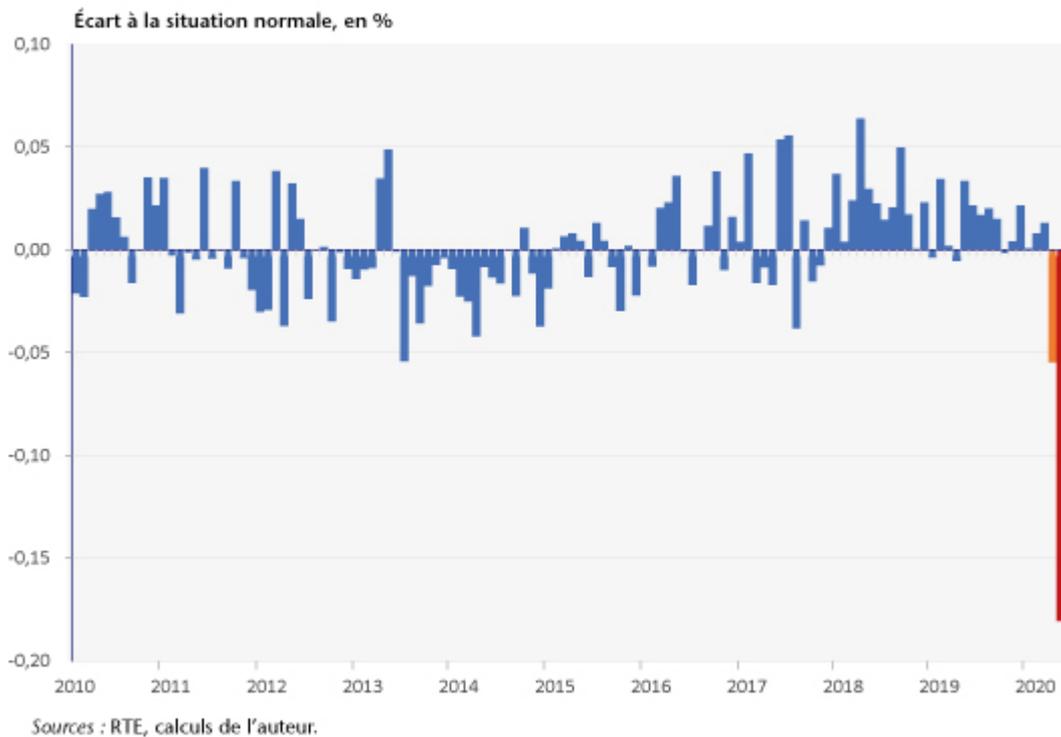
Graphique 1. Consommation d'électricité journalière en France purgée des effets saisonniers, des jours fériés, des aléas météorologiques et des gains d'efficacité énergétique



Sources : RTE, calculs de l'auteur.

Agrégée en donnée mensuelle, la consommation d'électricité a été inférieure de près de 15 % par rapport à une « situation normale » en mai contre 18 % en avril (graphique 2)

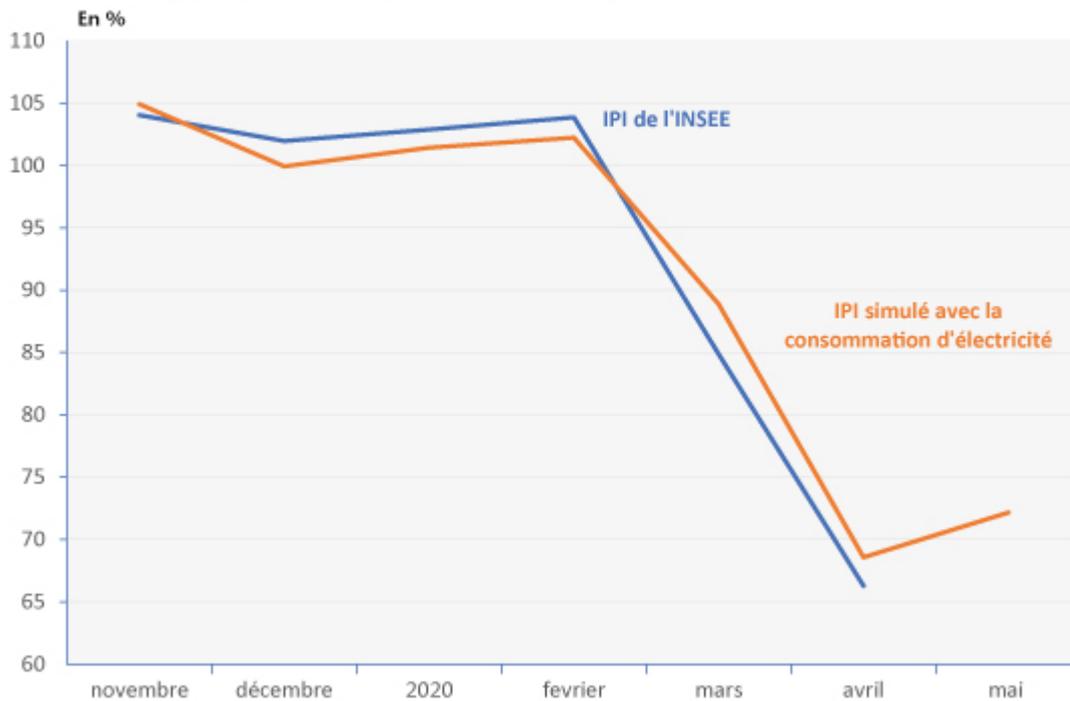
Graphique 2. Consommation d'électricité mensuelle en France « purgée »



Une fois corrigée de ses composantes non conjoncturelles, la consommation d'électricité permet d'expliquer une partie des variations de l'indice de production industrielle (IPI). Sur la période 2010-2019, nous avons estimé un modèle statique reliant l'IPI et la consommation d'électricité[1].

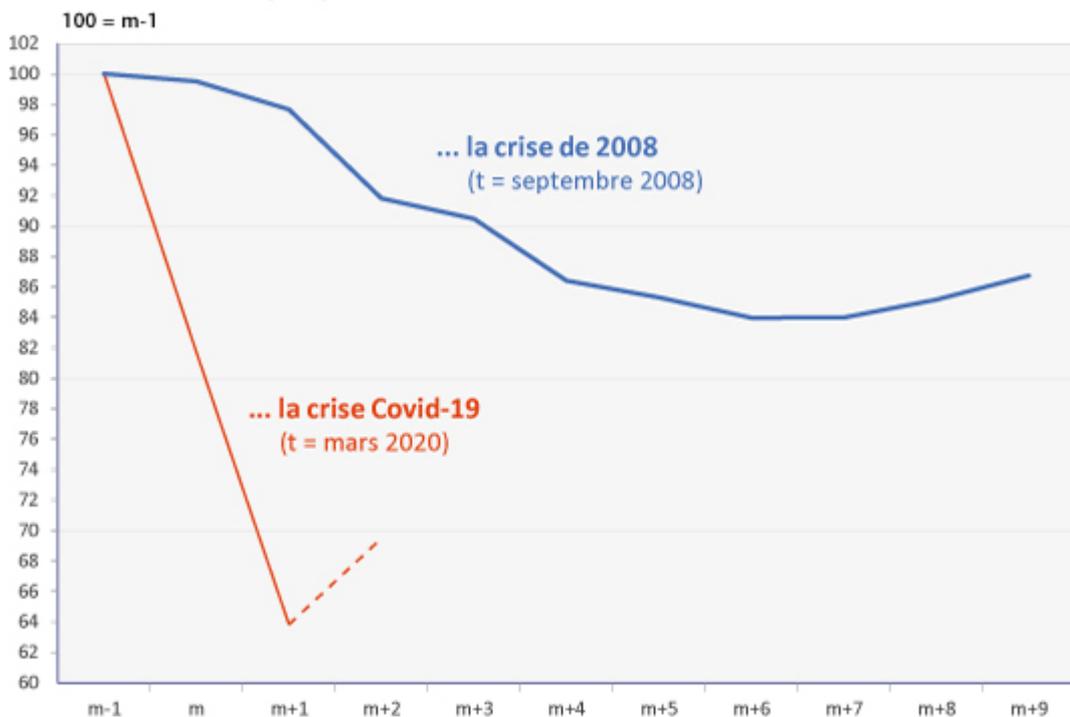
Sur la base de ce modèle économétrique, nous pouvons tenter d'estimer de façon anticipée l'IPI du mois de mai 2020 qui sera publié le 10 juillet 2020 (Graphique 3). D'après nos estimations, ce dernier pourrait connaître une hausse de 8 %. L'industrie tournerait alors à 70% de sa capacité d'avant la crise (graphiques 3).

Graphique 3. Une prévision de l'IPI pour le mois de mai 2020



Sources : INSEE, calculs de l'auteur.

Graphique 4. La baisse de l'IPI au moment de...



Sources : INSEE, calculs de l'auteur.

[1] Cette relation entre l'IPI et la consommation d'électricité a été estimée par la méthode DOLS (Dynamic Least Squares), le nombre de lag et de

lead étant
déterminé à l'aide du critère Akaike.

Covid-19 et entreprises : comment éviter le pire ?

par [Mathieu Plane](#)

[Selon](#)

[notre dernière évaluation](#), le PIB chuterait de 32 % sur les huit semaines de confinement. Pour la seule activité marchande hors services immobiliers (constitués principalement des loyers), la perte de valeur ajoutée serait de 44 %. Les dispositifs mis en place pour préserver l'emploi et le tissu productif (chômage partiel, indemnisation garde d'enfants, fonds de solidarité) ont permis d'absorber une partie du choc sur les entreprises. Les reports de paiement d'impôts et de cotisations sociales et les prêts garantis par l'État leur ont permis d'avoir accès à la trésorerie pour se financer à court terme et faire face aux pertes enregistrées.

Malgré ces dispositifs et sous l'hypothèse d'une dette fiscale qui ne serait pas annulée à grande échelle, la

perte de revenu d'exploitation des entreprises se chiffre à 42 milliards d'euros en huit semaines, avec des effets sectoriels très forts.

À l'instar du chômage partiel pour la masse salariale, l'État doit prendre en charge le coût pour les entreprises du non usage du capital productif

Si le dispositif de chômage partiel a permis de socialiser une part importante des salaires du secteur privé ([Ducoudré et Madec, 2020](#)) et de préserver en grande partie de l'emploi et des revenus des ménages, les pertes accumulées des entreprises s'expliquent par la chute des recettes et l'accumulation de coûts fixes non pris en charge par l'État, dont ceux liés à la non utilisation du capital productif. Ce sont les coûts des locaux et bâtiments non utilisés, des usines et machines de production à l'arrêt, des avions au sol, des camions immobilisés et de l'ensemble des équipements (technologiques, logistiques, ...) des entreprises qui ne sont pas utilisés.

Ainsi les secteurs les plus intenses en capital, comme l'industrie ou les services de transports, vont consacrer chaque mois une part importante de leur revenu à financer ce capital pour son utilisation, son entretien ou son renouvellement. Or si le chômage partiel absorbe les coûts liés à la masse salariale, aucun dispositif ne prend directement en charge les coûts liés au non usage du capital productif. Les

secteurs intenses en capital sont des secteurs à haute valeur ajoutée, intenses en technologie et R&D et qui fournissent une grande part des exportations et participent largement à la compétitivité de notre économie. Or, de nombreuses entreprises frappées par le choc économique lié au Covid-19 risquent de se trouver rapidement en faillite face au non usage de ce capital et des coûts qu'elles doivent supporter.

Cela a pour effet premier une contraction drastique de l'investissement, [supérieure à 50 % dans notre dernière évaluation pour les huit semaines de confinement.](#)

C'est donc au prix d'une réduction massive de leur investissement que les entreprises essayent de limiter les besoins de financement et éviter la faillite immédiate. Un tel scénario n'est pas tenable car il sacrifie l'avenir au profit d'une survie incertaine. De plus, réduire massivement l'investissement ne suffit pas à couvrir l'ensemble des pertes de revenu des entreprises : la contraction de l'investissement représente une baisse de 25 milliards, permettant de faire passer le besoin de financement des entreprises de 42 milliards à 17 milliards d'euros pour huit semaines de confinement, ce qui reste extrêmement élevé malgré la réduction considérable de l'investissement.

Pour éviter les faillites en cascade des entreprises de ces secteurs, l'État a mis en place des facilités de trésorerie indispensable à la survie des entreprises et a prévu un plan de recapitalisation de 20 milliards pour les entreprises les plus en difficulté^[1].

Si l'accès à la trésorerie de ces entreprises est un impératif, il ne fait que repousser le problème : ces entreprises vont devoir absorber les pertes passées et faire face à une dette bancaire et fiscale de plus en plus élevée.

Si l'on ajoute des perspectives durablement dégradées par un rebond limité et progressif, les pertes des entreprises vont inévitablement s'accumuler, augmentant les risques de faillite. L'État pourrait recapitaliser les entreprises qui lui semblent nécessaire de sauver, mais cette politique pourrait être dépassée par le nombre potentiel de faillites.

Des mesures préventives sont nécessaires pour éviter qu'un grand nombre d'entreprises (ETI et PME) passent sous le radar des pouvoirs publics et mettent la clé sous la porte.

À l'instar de la mesure du chômage partiel pour le travail, il nous semble donc indispensable de mettre en place une mesure d'aide de crise, « Invest-Covid », pour le capital productif prenant en charge les coûts de ces immobilisations,

non utilisées ou faiblement utilisées ([encadré 2 du Policy Brief n°66, 20 avril 2020](#), X. Timbeau). Cette mesure d'urgence nous semble juste car elle cible toutes les entreprises dont la production s'est réduite à la suite du choc économique et ce à la hauteur de leur stock de capital inutilisé. Le calcul de l'aide se fait entreprise par entreprise, sur la base de la dépréciation des immobilisations au bilan de l'entreprise au prorata du choc sur l'activité, calculé à partir de la variation du chiffre d'affaires. Par ailleurs, pour les locaux et bâtiments que les entreprises utilisent mais dont elles ne sont pas propriétaires, l'aide ne doit pas être affectée au bailleur qui continue à percevoir son loyer[2] mais au locataire qui continue à payer son loyer sur la base de sa perte d'activité.

Pour chaque entreprise et pour chaque trimestre, le calcul du montant pour l'aide « Invest-Covid » est la suivante :

Invest-Covid (en €) = Dépréciation des immobilisations du trimestre (en €) * Perte de CA (en glissement annuel pour le trimestre, en %)

La question du périmètre de l'aide peut se poser. Elle doit couvrir à minima la dépréciation des immobilisations corporelles non utilisées mais elle pourrait s'étendre à

l'ensemble des immobilisations, y compris celles incorporelles, comme la R&D ou les logiciels et les bases de données. Cette mesure d'aide viendrait renforcer les fonds propres de l'entreprise de façon à diminuer le risque d'insolvabilité.

Quelques exemples concrets

Pour mieux comprendre le fonctionnement du dispositif « Invest-Covid », prenons l'exemple du groupe Air France–KLM. [La seule dépréciation de ses immobilisations aéronautiques lui a coûté 319 millions d'euros pour le premier trimestre 2020.](#) Sur cette base, en supposant une baisse du chiffre d'affaire de 80 % au deuxième trimestre 2020, Air France–KLM recevrait 255 millions ($319 \times 0,8$) pour le deuxième trimestre pour couvrir 80 % des coûts de la non utilisation de sa flotte aérienne. Si l'on étend cette aide à l'ensemble de la dépréciation des actifs du groupe, qui représente 743 millions d'euros pour un trimestre, le groupe recevrait, sur la base d'une perte d'activité de 80 % sur le trimestre, une aide de près de 600 millions pour le trimestre.

Pour donner des ordres de grandeur, pour le groupe Michelin, [la dépréciation des seuls équipements industriels représente environ 250 millions par trimestre sur l'année 2019.](#) Pour Renault, [la dépréciation des outillages spécifiques, matériels et autres](#)

ouillages

représentent plus de 400 millions par trimestre. Et pour la SNCF, c'est près de 600 millions par trimestre pour la dépréciation des matériels de transport, les installations techniques, électriques, de télécommunications et de signalisation, outillage et autres immobilisations (auxquels s'ajoutent 270 millions de dépréciation de voies, terrassements, ouvrages d'art et passages à niveaux sans même intégrer les terrains et constructions). Dans tous les cas d'entreprise, le calcul de l'aide se fait bien sûr en fonction du montant de la dépréciation au prorata de la perte d'activité.

Pour ces grands groupes industriels mais aussi pour de nombreuses ETI, PME et sous-traitants, le coût de la dépréciation de ces immobilisations représente une part importante de leur valeur ajoutée. En ciblant les aides sur la base du non usage des immobilisations pendant la crise du Covid, ce dispositif proportionnel au choc subi sur le capital de l'entreprise couvrirait l'ensemble des entreprises de la sphère marchande. Il aurait l'avantage d'être juste, rapide à mettre en place et éviterait des plans d'aides au cas par cas qui ne permettent pas de traiter l'ensemble des entreprises du tissu productif. Il permettrait certainement aussi d'éviter en partie des plans de recapitalisation à venir de l'État

si cette aide prenait la forme de renforcement des fonds propres. Il est important aussi de noter que ce dispositif ne se substitue pas aux prêts garantis par l'État, indispensables à la trésorerie des entreprises en temps de crise, mais qui vont donner lieu à un remboursement futur avec l'épineuse question du traitement de cette dette en sortie de crise. Le dispositif « Invest-Covid » est donc une aide qui prend la forme d'une injection directe pour renforcer les fonds propres des entreprises, qui n'est pas assimilable à un prêt. Par ailleurs, cette aide ciblée peut être complémentaire et s'intégrer aux plans sectoriels annoncés récemment, que ce soit dans l'automobile, le tourisme ou l'aérien.

Une aide pour les entreprises allant de 5,5 à 17,2 milliards pour huit semaines de confinement selon le périmètre des immobilisations retenues

Pour l'ensemble de l'économie française, nous pouvons identifier ces actifs fixes à partir des comptes de branches de l'Insee. Cela correspond au capital fixe net des branches qui est décliné par type d'actif : constructions (logements, bâtiments résidentiels et autres ouvrages de génie civil), machines et équipements (matériels de transports, équipements TIC, autres) et les droits de propriété intellectuels (R&D, logiciels et bases de données et œuvres récréatives, littéraires ou artistiques originales). Il y a également les

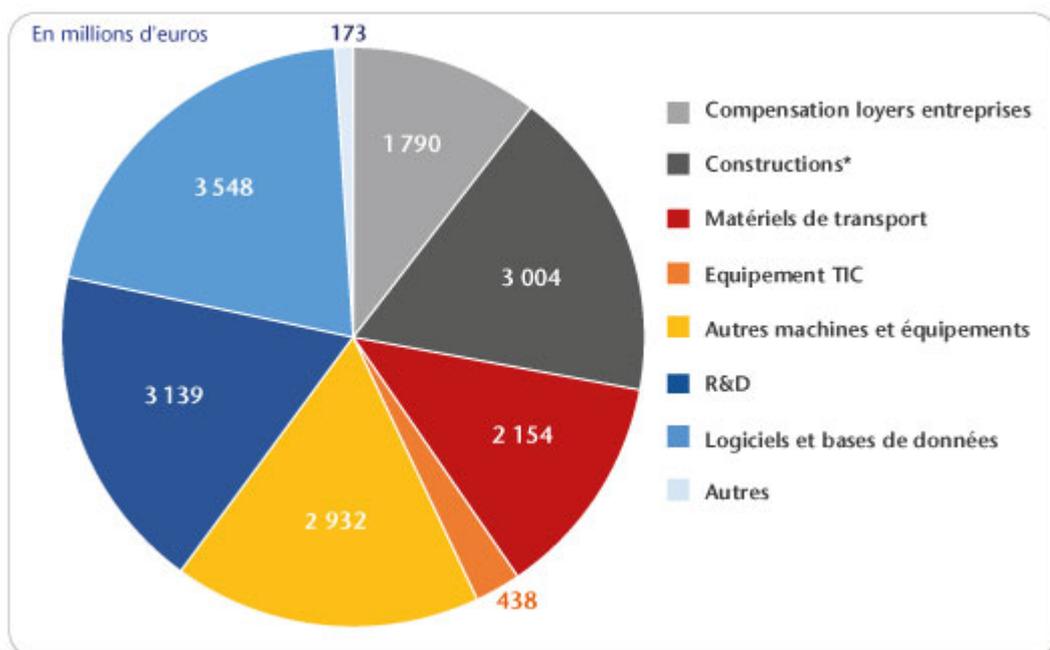
systemes d'armes
et les ressources biologiques cultivées mais ce sont des
montants relativement
faibles et identifiés uniquement pour les branches « Défense »
et
« Agriculture ».

Le stock d'actifs fixes
correspond à l'accumulation nette de capital par les branches,
c'est-à-dire la
somme des investissements nette de la dépréciation de capital.
Ce capital
représente 7 848 milliards d'euros en 2018 (334 % du PIB) mais
la seule
composante « logements résidentiels » représente 4 630
milliards, soit 59 % du capital net total. Si l'on exclut
aussi les services
non marchands (1 022 milliards), le capital net productif des
entreprises représente
2 196 milliards, soit 93 % du PIB (et 120 % de la VA marchande
hors
services immobiliers).

Le coût budgétaire du dispositif
« Invest-Covid » pour les huit semaines de confinement serait
de 17,2
milliards [\[3\]](#)
(graphique 1), ce qui représente 1 % de la valeur ajoutée du
secteur marchand
hors Covid : 28 % seraient affectés
à la non utilisation des bâtiments non résidentiels et
ouvrages de génie civil,
dont 10 % pour compenser les entreprises locataires, 13 % aux
matériels de
transports, 3 % aux équipements TIC, 17 % aux machines et
équipements, 18 % à
la R&D et 21 % pour les logiciels et bases de données.

Si on limite le dispositif uniquement aux immobilisations de construction (y compris la compensation des loyers) et aux machines et équipements et l'on exclut les immobilisations dites incorporelles au sens de la comptabilité d'entreprise, le coût budgétaire du dispositif serait de l'ordre de 10 milliards d'euros pour huit semaines de confinement. Si l'on restreint l'aide uniquement aux matériels de transport, équipements TIC et autres machines et équipements, le coût budgétaire du dispositif « Invest-Covid » serait d'environ 5,5 milliards pour huit semaines de confinement.

Graphique 1. Coût budgétaire du dispositif « Invest-Covid » par type d'actifs pour 8 semaines de confinement



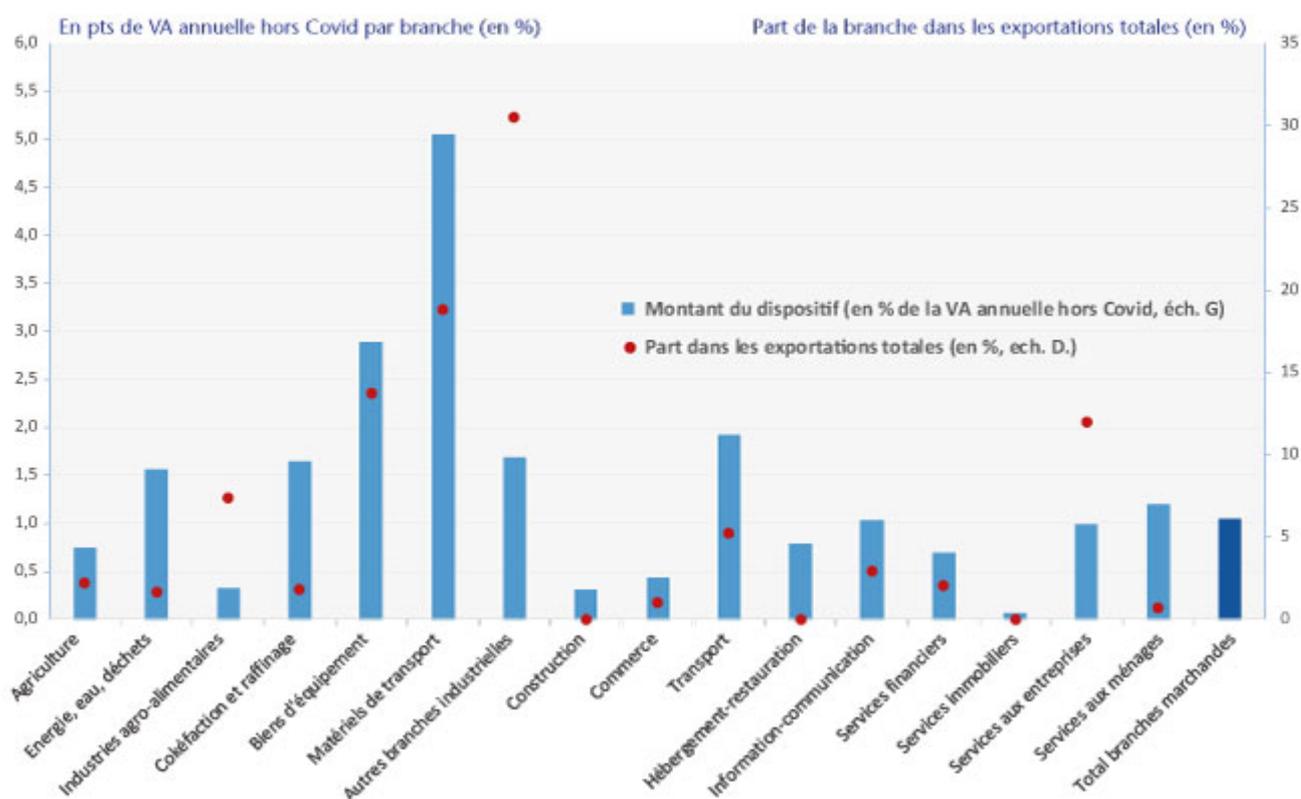
Sources : Insee, calculs auteur.

L'industrie qui représente 17 % de la VA marchande recevrait 5,6 milliards pour les huit semaines de confinement (tableau 1), soit 36 % de l'enveloppe globale du dispositif. Ce montant représente 2 points de la valeur ajoutée annuelle (hors Covid) de l'industrie. Or, ce secteur intense en capital, durement frappé par le choc économique, concentre 74 % des exportations.

Dans le détail, les branches qui recevraient le plus d'aides pour les huit semaines de confinement dans le cadre de ce dispositif sont les matériels de transport (5 % de leur VA annuelle), les biens d'équipement (2,9 % de leur VA annuelle), les services de transport (1,9 % de leur VA annuelle) et les autres branches industrielles (1,7 % de leur VA annuelle) (graphique 2). Ces quatre branches, qui représentent seulement 17 % de la VA marchande, concentrent plus de 50 % de la R&D française et contribuent à hauteur de 68 % aux exportations nationales. Avec ce dispositif, elles recevraient 41 % de l'enveloppe globale.

D'autres secteurs sinistrés par la crise, bien que moins intenses en capital, bénéficieraient également du dispositif. C'est le cas par exemple des secteurs du Commerce et de l'Hôtellerie-Restauration qui bénéficieraient à travers ce dispositif d'une aide de près de 1,5 milliard pour compenser le non usage des immobilisations pour les huit semaines de confinement, dont environ 600 millions pour les seuls locaux et bâtiments. Par ailleurs, ce montant n'inclut pas le fait que les entreprises de ces deux branches qui ne sont pas propriétaires de leurs locaux recevront une part significative du 1,8 milliard pour compenser leurs loyers.

Graphique 2. Montant du dispositif « Invest-Covid » par branche pour 8 semaines de confinement et part des branches dans les exportations totales



Sources : Insee, calculs auteur.

Tableau. Montant du dispositif « Invest-Covid » par type d'actif et par branche

En millions d'euros pour 8 semaines de confinement

	Constructions*	Matériels de transport	Équipement TIC	Autres machines et équipements	R&D	Logiciels et bases de données	Autres	Total
Agriculture	89	9	1	159	11	0	15	283
Energie, eau, déchets	239	87	27	408	30	36	2	829
Industries agro-alimentaires	31	8	6	58	15	19	2	138
Cokéfaction et raffinage	9	4	2	25	20	7	0	67
Biens d'équipement	26	9	7	68	451	401	0	962
Matériels de transport	35	34	27	206	942	266	8	1 518
Autres branches industrielles	230	116	65	693	617	394	0	2 115
Construction	185	124	7	52	8	0	0	375
Commerce	291	120	34	249	0	260	0	954
Transport	357	1 056	42	283	9	157	0	1 904
Hébergement-restauration	317	33	21	106	0	24	0	501
Information-communication	47	28	67	114	157	665	136	1 215
Services financiers	253	6	57	35	0	212	2	565
Services immobiliers	125	3	0	51	0	8	0	187
Services aux entreprises	257	503	68	368	875	965	0	3 036
Services aux ménages	513	14	8	57	4	135	9	739
Services non marchands	560	26	10	42	47	754	48	1 486
Compensation loyers entreprises***	1 790							1 790
Total branches marchandes	4 794	2 154	438	2 932	3 139	3 548	173	17 178

*Les constructions comprennent les bâtiments non résidentiels et les ouvrages de génie civil mais pas les logements résidentiels.

** Le dispositif pour la branche services immobiliers correspond à la dépréciation des actifs de la branche pour le fonctionnement de son activité au prorata de la perte de chiffre d'affaire pour les 8 semaines de confinement.

*** La « compensation loyers entreprises » correspond à l'affectation de l'aide pour les entreprises locataires de bâtiments commerciaux (incluant les ouvrages de génie civil). Elle est calculée sur la base de la perte d'activité moyenne pendant les 8 semaines de confinement. De par le manque d'informations concernant la répartition par branche des entreprises locataires, son montant est calculé au niveau global.

Sources : Insee, calculs auteur.

Pour conclure

En rétablissant la rentabilité des entreprises les plus capitalistiques et les plus touchées par la crise, ce dispositif d'aide d'urgence pourrait éviter des faillites qui pourraient compromettre la compétitivité et l'activité de la France à moyen-long terme.

L'alternative qui se baserait sur le fait de délimiter le périmètre d'intervention publique sur les potentiels besoins du monde d'après risquerait de conduire à faire des choix définitifs et irréversibles alors que le futur est plus que jamais incertain. Cela pourrait conduire à faire des erreurs profondes sur les besoins productifs à venir et à sacrifier des entreprises nécessaires à la production du monde de demain ou capables de se transformer face aux besoins émergents.

Les pertes technologiques et de savoir-faire peuvent avoir un caractère irréversible pour notre économie, la disparition de certaines entreprises intégrées dans les chaînes de valeur ajoutée domestiques peuvent avoir de fortes répercussions sur l'ensemble des filières productives. Par ailleurs, il ne faut pas écarter le risque de disparition d'entreprises qui peuvent être considérées comme stratégiques, écologiques ou à contenu social important alors même que la question des relocalisations d'activité va être de plus en plus prégnante en sortie de crise. Or préserver la base industrielle existante en l'adaptant aux exigences du

futur semble primordial si nous souhaitons étoffer et relocaliser certaines filières productives. Cela veut dire également que les entreprises doivent en contrepartie de cette solidarité nationale s'engager dans une voie écologique, économique et socialement responsable, sinon cet engagement autour des forces productives ne pourra pas fonctionner.

Si nous ne nous armons pas de ce type d'aide d'urgence, alors le pire pour l'économie française est à venir.

[\[1\]](#) Dans le cadre de la Loi de finances du 25 avril 2020 rectificative pour 2020, il est voté une ouverture de crédits pour le renforcement des participations financières de l'État dans les entreprises stratégiques en difficulté. 20 milliards d'euros alimenteront progressivement le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État », en fonction du volume des opérations financières nécessaires.

[\[2\]](#) Le propriétaire continue à percevoir son loyer sauf si un accord est trouvé entre le bailleur et le locataire ou si l'entreprise qui loue les locaux cesse son activité.

[\[3\]](#) Sur la base du taux de dépréciation moyen par type d'actif, que nous

avons supposé ne pas être modifié par le choc économique lié au Covid-19, nous avons simulé le coût par branche de cette mesure budgétaire pour les huit semaines de confinement sur la base du choc sectoriel que nous avons estimé.

La crise du COVID-19 et le marché du travail américain : hausse des inégalités et de la précarité en perspective

par [Christophe Blot](#)

Aux États-Unis comme en France, la crise du COVID-19 se traduit par de nombreuses mesures contraignant les activités économiques afin de limiter la propagation du virus. Il en résultera une chute du PIB, déjà entrevue au premier trimestre 2020 et qui sera fortement amplifiée au deuxième trimestre. Dans un pays caractérisé par une faible protection de l'emploi, cette récession inédite se répercute rapidement sur le marché du travail comme le reflète l'augmentation du taux de chômage passé d'un point bas à 3,5 % en février à 14,7 % en avril, soit un niveau qui

n'avait pas été observé depuis 1948. Comme l'ont récemment montré pour la France [Bruno Ducoudré et Pierre Madec](#), la crise en cours aux États-Unis devrait aussi se traduire par des inégalités et une précarité accrue. Et le choc sera d'autant plus important que les filets de protection sociale sont moins développés aux États-Unis.

Aux États-Unis, les restrictions n'ont pas été fixées au niveau de l'État fédéral mais par les États, à des dates différentes. Pour autant, dans leur grande majorité, ces États ont pris la décision de fermer les établissements scolaires, les commerces non essentiels et d'inciter les individus à rester chez eux. Les premières mesures de confinement ont ainsi été imposées par la Californie le 19 mars, suivie par l'Illinois le 21 mars et l'État de New York le 22 mars alors que cette décision n'a été prise qu'à partir du 6 avril pour la Caroline du Sud. Les États du Dakota du Nord, Dakota du Sud, de l'Arkansas, de l'Iowa et du Nebraska n'ont pris aucune mesure et, dans trois autres États – l'Oklahoma, l'Utah et le Wyoming –, les mesures ne s'appliquaient pas à l'ensemble de l'État mais uniquement dans certains comtés. Néanmoins, une grande partie du pays

était confinée, avec sans doute un degré d'intensité variable, au début du mois d'avril, ce qui concernait entre 92 et 97 % de la population[1].

Qui sont les salariés les plus touchés par la crise ?

Selon une [enquête](#) réalisée par le Bureau of Labor Statistics, près de 25 % des salariés auraient travaillé chez eux en 2017-2018. Néanmoins, certains salariés déclaraient qu'ils auraient pu rester chez eux pour travailler mais ne l'ont pas forcément fait sur la période considérée. Avec la crise du COVID-19 et les incitations à modifier l'organisation du travail, on peut donc considérer que près de 29 % des salariés auront pu rester chez eux pendant le confinement[2]. Par ailleurs, comme le souligne l'enquête réalisée pour la France, la mise en place du télétravail est plus répandue parmi les salariés occupant un emploi dans l'encadrement ou les salariés d'activités commerciales ou financières. En 2017-2018, 60 % d'entre eux auraient eu la possibilité de travailler chez eux. Inversement, moins de 10 % des salariés agricoles, dans la construction, dans les activités productives ou les services de transport auraient été en mesure de télétravailler pendant la crise. Sans surprise, l'enquête montre également que les salariés concernés par le télétravail sont également ceux qui se situent en haut de l'échelle de la distribution des salaires.

Pour le dernier quartile, 61,5 % des salariés pourraient travailler à la maison contre moins de 10 % pour les salariés du premier quartile.

En miroir de ces éléments, une [étude](#) plus récente analyse quels sont les emplois qui seraient le plus touchés par le confinement et en particulier par la fermeture des activités non essentielles[3]. Six secteurs seraient particulièrement exposés. Sont logiquement concernés le secteur des bars et de la restauration, du transport et des voyages, des divertissements des services à la personne, du commerce de détail ainsi que quelques industries manufacturières. Sur la base des données d'emploi pour l'année 2019, ces secteurs représenteraient 20,4 % de l'emploi total. Avec plus de 12 millions d'emplois, le secteur des bars et restaurants serait le plus fortement touché. Cette enquête fait également ressortir que les salariés les plus exposés perçoivent généralement des rémunérations inférieures à la moyenne. Ils sont notamment concentrés sur les deux premiers déciles de salaire. Par exemple, la masse salariale des travailleurs des bars et restaurants représentent à peine 3 % de la masse salariale mais plus de 8 % de l'emploi. Ces individus travaillent le plus souvent dans des entreprises de moins de 10 salariés. Cette dimension est d'autant plus importante aux États-Unis que l'accès à l'assurance maladie est souvent lié à

l'employeur dont les obligations à cet égard dépendent du nombre de salariés. Enfin, en croisant la répartition par secteur et géographique, il ressort que le Nevada, Hawaï, et dans une moindre mesure la Floride (23,7), concentrent une part plus importante des secteurs, et donc des emplois, exposés[4]. Inversement, le Nebraska, l'Iowa et l'Arkansas font partie des États où ces secteurs représentent une part plus faible de l'emploi[5]. Ces trois États n'ont de plus pas adopté de mesures de confinement et devraient donc être relativement épargnés par la montée du chômage.

Les statistiques du chômage sur les mois de mars et [avril](#) confirment ces perspectives. En un an, le taux de chômage a augmenté de 4,8 points pour les personnes occupant un emploi dans l'encadrement ou les salariés d'activités commerciales ou financières alors que, sur la même période, il a grimpé de 23 points pour les emplois de services et de près de 15 points pour les salariés des activités productives. Les disparités géographiques sont également importantes. En Californie et dans l'Illinois, premiers États à décider du confinement, le taux de chômage a augmenté respectivement de 11,3 et 12,2 points en un an. Inversement, les États n'ayant pas adopté de mesures de confinement sont ceux parmi lesquels le taux de chômage a le moins progressé en un an. La hausse

atteint par exemple 5,2 points pour le Nebraska, 6,7 points pour l'Arkansas et 7,5 points pour l'Iowa. La structure de l'emploi est cependant un facteur essentiel pour déterminer les écarts de variation du chômage. Malgré une date de début de confinement assez proche pour le Connecticut et le Michigan, le taux de chômage n'a augmenté que de 4,2 points dans premier État contre plus de 18 points dans l'État industriel du Michigan. D'ailleurs, les statistiques confirment l'exposition au choc du Nevada et de l'État de Hawaï qui ont tous les deux enregistré les plus fortes hausses : 24,2 et 19,6 points respectivement, tandis que le Minnesota, peu exposé, a vu son taux de chômage progresser de 4,9 points, soit une des variations les moins importantes depuis avril 2019. De même, le District of Columbia est moins impacté avec une hausse du taux de chômage de 5,5 points.

La santé menacée ?

Cette dégradation de la situation sur le marché du travail s'accompagnera d'une détérioration des conditions de vie pour des millions d'Américains surtout si la fin du confinement n'est pas synonyme d'un rebond rapide de l'activité comme le craint désormais Jerome Powell, le Président de la Réserve fédérale. Il en résulterait alors une pauvreté accrue pour les ménages ayant perdu leur emploi. Les analyses précédentes indiquent que les salariés du bas de la

distribution seront les plus exposés surtout que malgré [les mesures prises pour étendre l'assurance-chômage](#), la durée d'indemnisation reste globalement plus courte aux États-Unis. Pour faire face à la crise, Le gouvernement fédéral a consacré 268 milliards de dollars (soit 1,3 point de PIB) à l'assurance-chômage afin d'étendre la durée et le montant de l'indemnisation. Ce montant s'ajoute au crédit d'impôts pouvant atteindre 1 200 dollars pour les ménages sans enfant[\[6\]](#). Le gouvernement fait donc le choix de soutenir temporairement les revenus mais contrairement aux dispositifs de chômage partiel en vigueur en France et dans de nombreux pays d'Europe, l'emploi n'est pas protégé[\[7\]](#). La flexibilité du marché du travail américain pourrait cependant être plus avantageuse dès lors que la reprise est rapide et qu'elle est différente selon les secteurs. Les salariés perdent effectivement peu en qualifications et peuvent plus facilement trouver un emploi dans un autre secteur d'activité. Mais une crise prolongée qui se traduit par un chômage durablement plus élevé accroît fortement la pauvreté.

En outre, l'accès à l'assurance maladie est également souvent lié à l'emploi. En effet, 66 % des assurés sont couverts par leur employeur qui est contraint de proposer une telle assurance dans les entreprises de plus de 50 salariés. Le corolaire est que de

nombreux salariés risquent de perdre leur couverture santé en même temps que leur emploi s'ils ne peuvent pas payer la part du coût de l'assurance auparavant prise en charge par l'employeur. Quant aux salariés des petites entreprises, exposés au risque de fermeture et de chômage, il est fort probable qu'ils n'auront plus les moyens de souscrire une police d'assurance privée par leurs propres moyens. Déjà, début 2019, un peu plus de 9 % de la population n'avait aucune couverture santé. Si ce taux a fortement baissé depuis 2010 et la réforme « Obamacare », le [rapport](#) annuel du Census Bureau publié en novembre 2019 estime que plus de 29 millions de personnes n'avaient aucune couverture en 2019, un chiffre en augmentation relativement depuis 2017. Les taux de couverture font également apparaître de fortes disparités régionales qui s'expliquent par la structure démographique des États.

Bien qu'une partie du plan de soutien à l'économie soit consacrée à des aides alimentaires^[8] et certaines dépenses de santé, la crise du COVID-19 devrait de nouveau toucher d'abord les populations les plus fragiles et renforcer des inégalités déjà importantes et accrues par les récentes réformes fiscales de l'administration Trump.

[1] En termes de PIB, la part des États ayant imposé des mesures de confinement se situe dans les mêmes proportions.

[2] Notons que cette enquête ne fait pas apparaître un écart important entre les hommes et les femmes, même si la possibilité de télétravail est légèrement plus faible pour les femmes : 28,4 contre 29,2 % pour les hommes.

[3] Voir Matthew Dey et Mark A. Loewenstein, « [How many workers are employed in sectors directly affected by COVID-19 shutdowns, where do they work, and how much do they earn?](#)

», *Monthly Labor Review*, U.S. Bureau of Labor Statistics, April 2020.

[4] Dans le Nevada, les secteurs exposés représentent 34,3 % des emplois. Ce chiffre dépasse également 30 % à Hawaï et 23,7 % en Floride.

[5] C'est aussi le cas du District of Columbia en raison de la forte présence d'employés de l'État fédéral.

[6] Ce montant est octroyé pour les ménages percevant moins de 75 000 dollars (150 000 pour un couple) par an. 500 dollars sont attribués par enfant. Le montant du crédit d'impôt est dégressif et devient nul pour les ménages ayant un revenu supérieur à 99 000 dollars.

[7] Voir [ici](#) notre analyse des stratégies européenne et américaine pour

faire face à la
crise.

[8] Le plan
voté le 18 mars ([Families
First Coronavirus Response Act](#)) prévoit effectivement une aide
de plus de
20 milliards à destination des plus pauvres.

Doit-on s'attendre à une nouvelle chute historique de la production industrielle en avril ? Une réponse à partir de l'analyse de la consommation d'électricité

par [Eric Heyer](#)

Après seulement 15 jours de
confinement, la production dans l'industrie manufacturière
avait chuté de plus
de 18 % au mois de mars. Auparavant, la plus forte baisse
jamais enregistrée
par l'INSEE était de 6 % en novembre 2008. Cette chute
historique confirme,
après la publication de la croissance du PIB au premier
trimestre, l'ampleur
inédite des conséquences de cette pandémie et des mesures
sanitaires sur

l'industrie française.

Comme

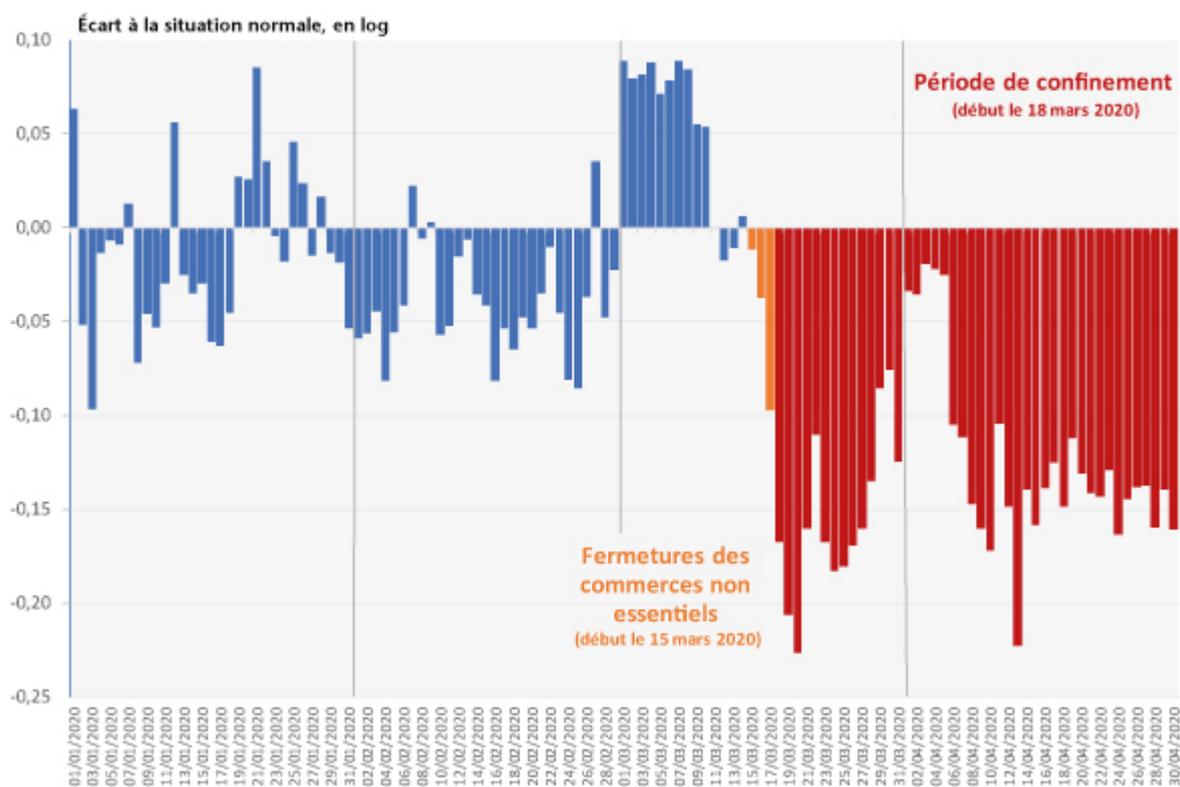
nous l'avions indiqué dans un post précédent, cette baisse s'observe également dans la consommation totale d'électricité en France. Une fois purgée des effets saisonniers, des jours fériés, des aléas météorologiques (écart entre la température journalière et la normale saisonnière) et des gains d'efficacité énergétique, il apparaît très clairement que la consommation d'électricité observée depuis le début du confinement se situe très en deçà de sa valeur attendue, dont la raison pourrait être une moindre utilisation des équipements productifs.

Les données

(Réseau

de Transport d'électricité), observées au cours du mois d'avril indiquent que cette consommation est restée inférieure à celle attendue en période normale d'activité (graphique 1).

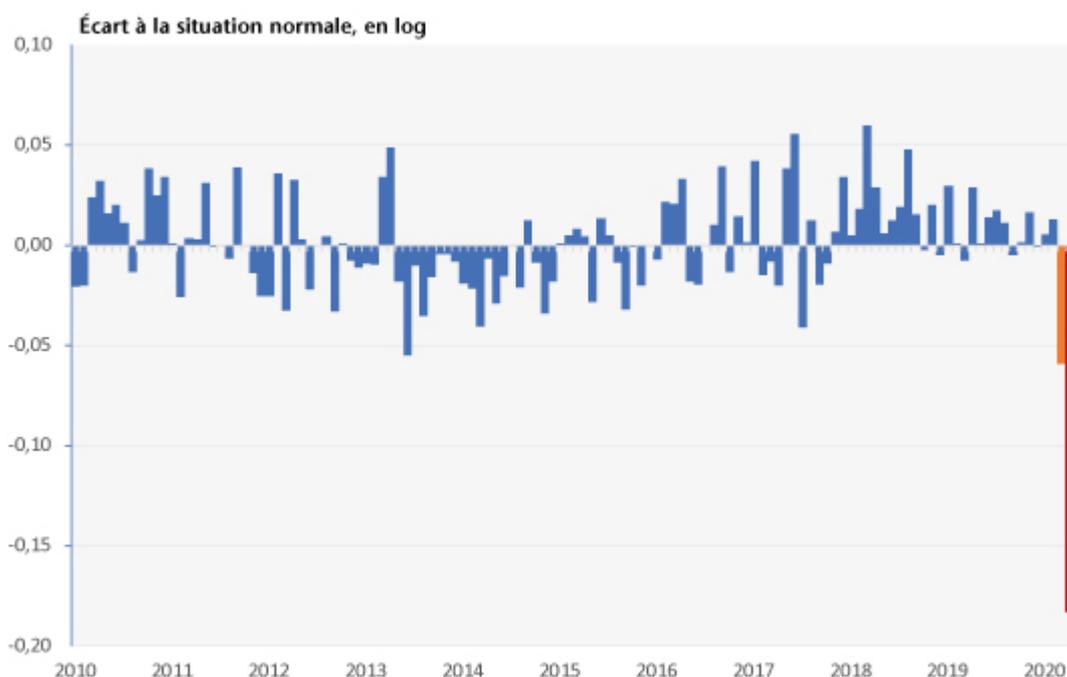
Graphique 1. Consommation d'électricité journalière en France purgée des effets saisonniers, des jours fériés, des aléas météorologiques et des gains d'efficacité énergétique



Sources : RTE, calculs de l'auteur.

Agrégée en donnée mensuelle, la baisse observée au mois d'avril est la plus importante jamais enregistrée au cours de la période analysée (graphique 2) : en avril 2020, la consommation d'électricité a été inférieure de près de 18 % par rapport à une « situation normale ».

Graphique 2. Consommation d'électricité mensuelle en France « purgée »



Sources : RTE, calculs de l'auteur.

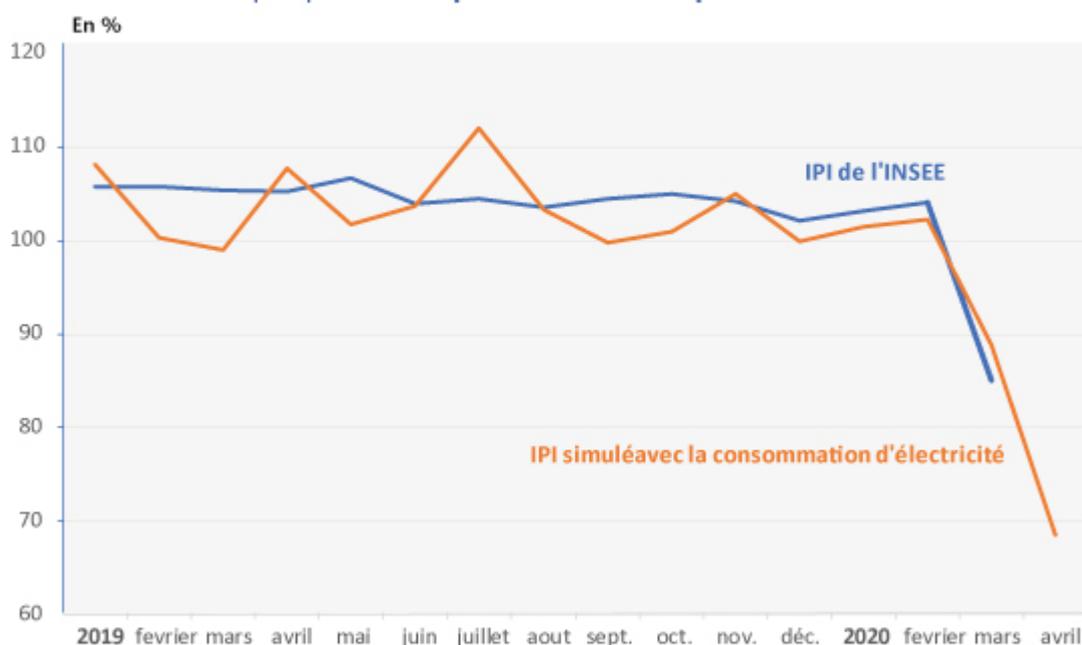
Une fois corrigée de ses composantes non conjoncturelles, la consommation d'électricité permet d'expliquer une partie des variations de l'indice de production industrielle (IPI). Sur la période 2010-2019, il existe une relation de long-terme – cointégration – entre l'IPI et la consommation d'électricité[1].

Sur la base de cette relation économétrique, nous pouvons tenter d'estimer de façon anticipée l'IPI du mois d'avril 2020 qui sera publiée le 10 juin 2020. D'après nos estimations, ce dernier pourrait connaître, comme au mois de mars, une baisse d'environ 18 %, confirmant le caractère inédit de la crise depuis la création de cet indice (graphique 3).

Compte tenu

du fait que l'ensemble du mois d'avril a été sous confinement contre 15 jours au mois de mars, une nouvelle baisse mensuelle de 18% ne serait pas le signe d'une chute de moindre d'ampleur comme indiqué par les [enquêtes de la Banque de France](#).

Graphique 3. Une prévision de l'IPI pour avril 2020



Sources : INSEE, calculs de l'auteur.

Cette chute après seulement 6 semaines de confinement équivaldrait à une baisse déjà deux fois supérieure à celle observée au cours des huit trimestres de la Grande Récession (graphiques 4).

Graphique 4. La baisse de l'IPI au moment de...



Sources : INSEE, calculs de l'auteur.

L'intégration

dans un modèle économétrique estimant le PIB indique qu'une telle baisse de l'IPI correspondrait à une chute de près de 5 % du PIB mensuel, impact comparable à l'hypothèse retenue dans [l'évaluation de l'OFCE du 20 avril 2020](#).

[1] Cette relation de cointégration a été modifiée par rapport au post précédent qui intégrait également l'emploi industriel. Dans l'analyse qui suit, la relation de cointégration entre l'IPI et la consommation d'électricité a été estimée par la méthode DOLS (Dynamic Least Squares), le nombre de lag et de lead étant déterminé à l'aide du critère Akaike.